ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

Pôle expertise et support

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE)

Rapport de Jury

SESSION 2022

Présenté par Frédéric FULGENCE,
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale
des Pyrénées-Orientales,
Président du jury.

Table des matières

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY 3

TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2022 4

STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS 5

1. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ 6

1.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français 6
1.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques 14
1.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application 18
1.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan 24

2. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION 34

2.1 Première épreuve orale : Leçon 34
2.2 Deuxième épreuve orale : Entretien 35
2.3 Troisième épreuve orale : Langue régionale (optionnelle) 36
2.4 Epreuve facultative de langue vivante étrangère 45

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU JURY

Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles
Académie de Montpellier

Le rapport de jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) vise à permettre aux candidats ajournés à la session 2022, comme à ceux qui se présenteront en 2023, de percevoir les compétences attendues aux diverses épreuves et d'en appréhender le haut niveau d'exigence. C'est d'autant plus nécessaire que cette session est la première qui confronte les candidats aux nouvelles épreuves.
Constituant un jalon déterminant du parcours de formation, complémentaire du processus de certification universitaire requis, le CRPE constitue un authentique acte de recrutement qui est d'une réelle sélectivité.
Pour répondre aux enjeux d'une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être, il est plus que jamais nécessaire de recruter des professeurs des écoles motivés et capables de s'inscrire au plus vite dans les dynamiques collectives et les pratiques des écoles, des enseignants aux connaissances solides sur le système éducatif et ses exigences, des professeurs des écoles capables de mobiliser leur polyvalence, leurs compétences disciplinaires comme leurs connaissances sur les besoins des élèves.

On le comprend : il y a là un des leviers essentiels dont dispose notre institution pour assurer la réussite de nos élèves. La priorité donnée au premier degré depuis plusieurs années rappelle la place centrale des professeurs des écoles, au cœur de l'École et au cœur de la République : ils permettent l'acquisition par chaque élève des savoirs fondamentaux, des compétences nécessaires à leur épanouissement et la transmission des valeurs de la République. La conscience de ces enjeux est indispensable pour les candidats au CRPE et doit sous-tendre leur préparation.

Le présent rapport a pour objectif d'éclairer sur les attentes du jury dans le cadre des nouvelles épreuves. Les candidats comme les différents formateurs chargés d'accompagner la préparation au CRPE y trouveront une présentation des épreuves et de leurs corrections, des éléments sur le sens et les enjeux de chaque partie du concours et des recommandations concernant la forme, le fond ainsi que des conseils de méthode.

Je souhaite à tous celles et ceux dont le projet vise à devenir Professeur des Écoles de tirer le meilleur profit de ce rapport ainsi qu'une pleine réussite. Que cette lecture permette aux candidats de la session 2023 de renforcer leur motivation et les aide à s'interroger sur ce beau métier auquel ils veulent accéder et sur les compétences nombreuses qui en rendront l'exercice possible. Je leur souhaite une belle préparation.

Tous mes remerciements aux équipes de la DEC, aux membres du directoire, aux coordonnateurs et aux correcteurs qui ont contribué au parfait déroulement de ce concours et à la rédaction de ce rapport.

Le président du jury du Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles

Frédéric Fulgence

TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2022

Articles R914-14 à R914-19 du code de l'éducation relatifs aux concours de recrutement des maîtres de l'enseignement privé sous contrat dans le premier degré ;

Décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Arrêté du 9 septembre 2013 modifié relatif aux diplômes et titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés et de personnels d'éducation relevantdu ministre chargé de l'éducation nationale ;

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles stagiaires.

Arrêté du 15 octobre 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes, concours externes spéciaux (langues régionales, de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat.

STATISTIQUES SUR LE PROFIL DES CANDIDATS ADMIS

CRPE PUBLIC SESSION 2022	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admis-sibilité	Nombre d' admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission liste principale	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principale	Nombre d'admis liste complé-mentaire	Seuil d'admission liste complé-mentaire
CONCOURS EXTERNE PUBLIC MONTPELLIER	1931	568	10.5	389	382	13.88	251	259	23	10.75
CONCOURS EXTERNE PUBLIC ANDORRE	16	2	14	2	2	11.75	3	2		
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR OCCITAN	10	3	12.69	3	3	11.31	8	3		
CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR CATALAN	11	2	10.38	2	2	11.87	4	2		
2nd INTERNE PUBLIC	263	77	11.66	28	28	11.56	14	14		
3ème CONCOURS EXTERNE PUBLIC	466	141	11.5	63	61	13.44	36	36		
TOTAL	2697	793		487	478		316	316		

CRPE PRIVÉ SESSION 2022	Nombre d'inscrits	Présents aux épreuves écrites	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles	Présents aux épreuves orales	Seuil d'admission	Nombre de postes	Nombre d'admis liste principale	Nombre d'admis liste complé-mentaire	Seuil d'admission liste complé-mentaire
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ	358	81	10.58	42	42	12.58	22	22	5	10.31
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF OCCITAN	16	14	10.62	9	9	11.15	7	7		
CONCOURS EXTERNE PRIVÉ ISLRF CATALAN	3	2	11.81	1	1	13.52	2	1		
TOTAL	377	97		52	52		31	30		

1. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1.1 Première épreuve d'admissibilité écrite de français

La session 2022 inaugure la nouvelle mouture du CRPE. La moyenne de l'épreuve écrite de Français de cette année est de 10,47.

Résultats :

Session	**2022**
Nombre de copies	903
Moyenne /20	10,47
Moyenne première partie : « Etude de la langue » /7	4
Moyenne deuxième partie : « Lexique et compréhension lexicale » /4	2,22
Moyenne troisième partie : « Réflexion et développement » /9	4,67

Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.
Consulter l'arrêté du 25 janvier 2021

1. Présentation de l'épreuve écrite :

Désormais elle prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.
Durée 3 heures.

Elle comporte trois parties :
– une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat (7 points) ;
– une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale (4 points) ;
– une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré (9 points).
Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2. Le cadre de référence [1] :

Le cadre de référence des épreuves des concours externes, troisièmes concours et seconds concours internes de recrutement de professeurs des écoles **est celui des programmes de l'école primaire**. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

Le programme de l'épreuve est constitué :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4.
- De la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

[1] Référence du site « devenir enseignant » https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157967/programmes-crpe-session-2022.htm

3. Le texte support :

Le poème de Victor Hugo choisi pour cette première session était d'une grande beauté et sans difficulté particulière.

Après la mort de son épouse puis de l'un de ses fils, Victor Hugo prend en charge l'éducation de ses deux petits-enfants, Georges[2] et Jeanne.

Moi qu'un petit enfant rend tout à fait stupide,
J'en ai deux ; George et Jeanne ; et je prends l'un pour guide
Et l'autre pour lumière, et j'accours à leur voix,
Vu que George a deux ans et que Jeanne a dix mois.
Leurs essais d'exister sont divinement gauches ;
On croit, dans leur parole où tremblent des ébauches,
Voir un reste de ciel qui se dissipe et fuit ;
Et moi qui suis le soir, et moi qui suis la nuit,
Moi dont le destin pâle et froid se décolore,
J'ai l'attendrissement de dire : Ils sont l'aurore.
Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons ;
Ils s'entendent entr'eux, se donnent leurs raisons.
Jugez comme cela disperse mes pensées.
En moi, désirs, projets, les choses insensées,
Les choses sages, tout, à leur tendre lueur,
Tombe, et je ne suis plus qu'un bonhomme rêveur.
Je ne sens plus la trouble et secrète secousse
Du mal qui nous attire et du sort qui nous pousse.
Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis.
Je les regarde, et puis je les écoute, et puis
Je suis bon, et mon cœur s'apaise en leur présence ;
J'accepte les conseils sacrés de l'innocence,
Je fus toute ma vie ainsi ; je n'ai jamais
Rien connu, dans les deuils comme sur les sommets,
De plus doux que l'oubli qui nous envahit l'âme
Devant les êtres purs d'où monte une humble flamme ;
Je contemple, en nos temps souvent noirs et ternis,
Ce point du jour qui sort des berceaux et des nids.

Le soir je vais les voir dormir. Sur leurs fronts calmes,
Je distingue ébloui l'ombre que font les palmes
Et comme une clarté d'étoile à son lever,
Et je me dis : À quoi peuvent-ils donc rêver ?
Georges songe aux gâteaux, aux beaux jouets étranges,
Au chien, au coq, au chat ; et Jeanne pense aux anges.
Puis, au réveil, leurs yeux s'ouvrent, pleins de rayons.

Ils arrivent, hélas ! à l'heure où nous fuyons.

Ils jasent. Parlent-ils ? Oui, comme la fleur parle
À la source des bois ; comme leur père Charle,
Enfant, parlait jadis à leur tante Dédé ;
Comme je vous parlais, de soleil inondé,
Ô mes frères, au temps où mon père, jeune homme,
Nous regardait jouer dans la caserne, à Rome,
À cheval sur sa grande épée, et tout petits.

Jeanne qui dans les yeux a le myosotis,
Et qui, pour saisir l'ombre entr'ouvrant ses doigts frêles,
N'a presque pas de bras ayant encor des ailes,

[2] Le prénom « Georges » est orthographié dans le poème « Gorges » ou « George » par Victor Hugo en fonction de sa place dans le vers.

Jeanne harangue, avec des chants où flotte un mot,
Georges beau comme un dieu qui serait un marmot. […]
Ces mots mystérieux que Jeanne dit à George,
C'est l'idylle du cygne avec le rouge-gorge,
Ce sont les questions que les abeilles font,
Et que le lys naïf pose au moineau profond ;
C'est ce dessous divin de la vaste harmonie,
Le chuchotement, l'ombre ineffable et bénie
Jasant, balbutiant des bruits de vision,
Et peut-être donnant une explication ;
Car les petits enfants étaient hier encore
Dans le ciel, et savaient ce que la terre ignore.
Ô Jeanne ! Georges ! voix dont j'ai le cœur saisi !
Si les astres chantaient, ils bégaieraient ainsi.
Leur front tourné vers nous nous éclaire et nous dore.
Oh ! d'où venez-vous donc, inconnus qu'on adore ?
Jeanne a l'air étonné ; Georges a les yeux hardis.
Ils trébuchent, encore ivres du paradis.

Victor Hugo, « Georges et jeanne », *L'Art d'être grand-père*, 1877

4. Remarques du jury et points de vigilance

a. Etude de la langue (7 points)

Cette partie vise à vérifier l'acquisition de connaissances fondamentales sur la langue française par les candidats, condition nécessaire à la mise en place d'un enseignement sur la langue à l'école. Les questions posées ne présentaient pas de difficultés particulières et les notions convoquées classiques (identification de temps, modes, valeurs verbales / de pronoms / de propositions et transformation de certaines tournures syntaxiques).

Or, les connaissances dans le domaine grammatical se sont avérées trop souvent approximatives : des terminologies mal maîtrisées ou confondues (nature/ fonction, temps/mode, valeurs de temps, métalangage erroné …). La maîtrise de la langue dans ce concours est capitale et les erreurs flagrantes pénalisent les candidats.

Il est conseillé aux candidats de bien lire les consignes, de répondre strictement aux éléments demandés. Le risque en voulant rajouter des données, c'est de commettre des erreurs qui seront sanctionnées.

Il est recommandé aux candidats de penser à présenter les réponses sous la forme d'un tableau lorsque cela est possible. Cette présentation offre deux avantages : elle permet une rédaction plus rapide de la réponse pour le candidat et elle donne plus de clarté pour le correcteur.

Il est nécessaire de connaître les programmes évoqués dans le cadre de référence (cf point n°2) et de se référer à la terminologie grammaticale de référence :

- **https://pedagogie.ac-montpellier.fr/utiliser-la-nouvelle-terminologie-grammaticale-en-classe**

Question 1 (1 pt) :
La première question visait à justifier la terminaison de verbes.
Les justifications ont été souvent incomplètes, avec des confusions entre l'indicatif et l'impératif.
La justification du mot « insensées » in « En moi, désirs, projets, les choses insensées » a été massivement fautive suite à une dénomination comme un participe passé et non comme un adjectif épithète.
Le reste des formes n'ont pas posé problème à une grande majorité de candidats.

Question 2 (1 pt) :
La deuxième question consistait à relever les pronoms présents dans deux vers et à indiquer leur fonction grammaticale puis à préciser ce qu'ils désignaient en s'appuyant sur les extraits fournis et le texte.

Dans de nombreuses copies, il a été relevé des déterminants ou des articles à la place des pronoms. Certains candidats ont fait des erreurs dans l'identification des fonctions grammaticales des pronoms « sujet ou complément ».
A remarquer que le pronom relatif est très souvent oublié. Ceci témoigne d'une approche approximative du système de la langue.

Question 3 (1,5 pt) :
La troisième question demandait au candidat de délimiter des propositions et d'indiquer comment elles étaient reliées.
La délimitation des propositions est un élément qui a été majoritairement réussi mais l'identification est restée confuse et/ou imprécise (exemple : apposée et non juxtaposée…).
Il a été apprécié la valorisation pouvant être donnée aux candidats qui avaient été plus précis dans les dominations (antécédent …).

Question 4 (1,5 pt) :
La quatrième question portait sur les temps, modes et valeurs.
Les modes et les temps ont été le plus souvent identifiés (attention toutefois aux erreurs imparfait/ conditionnel). On rappelle que « le conditionnel » n'est plus un mode. Le conditionnel présent est un temps simple du mode indicatif.
La question des valeurs modales a été rarement réussie. Nombre de candidats semblent ne pas savoir que les temps verbaux ont des valeurs temporelles mais aussi des valeurs modales ou aspectuelles dans certains cas. Cette connaissance est également importante pour aborder un texte, en saisir les nuances.
La présentation sous forme de tableau a été appréciée.

Exemple de réponse attendue :
Indiquez le temps et le mode de chacun des verbes suivants et commentez leur emploi. (1,5 pt)
Je fus toute ma vie ainsi ; je n'ai jamais
Rien connu, dans les deuils comme sur les sommets,
De plus doux que l'oubli qui nous envahit l'âme
Devant les êtres purs d'où monte une humble flamme ; (v. 23-26)

Si les astres chantaient, ils bégaieraient ainsi. (v. 60)

fus	**passé simple de l'indicatif**	**Valeur bornée dans le passé**
ai connu	**passé composé de l'indicatif**	Utilisé pour évoquer une **action achevée, accomplie**
envahit	**présent de l'indicatif**	Utilisé car c'est **une description.** **OU** Emploi de **vérité générale (**renforcée par utilisation du pronom « nous »)
monte	**présent de l'indicatif**	Utilisé car c'est **une description** **OU** Emploi de **vérité générale (**renforcée par utilisation du pronom « nous »)
chantaient	**imparfait de l'indicatif**	(Valeur modale) : **irréel du présent OU l'action n'est pas réalisable**
bégaieraient	**conditionnel présent** de l'indicatif	(Valeur modale) : **irréel du présent OU l'action n'est pas réalisable**

Questions 5 (1 pt) :
La cinquième question proposait de remplacer certaines formes par des propositions subordonnées.
Plusieurs candidats ont perçu de façon erronée le sens de "chancelants" in « Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis » comme ayant un rapport avec la chance. L'exercice de réécriture a permis de mettre à jour ce contre-sens de la part de plusieurs candidats. Il était en effet indispensable de conserver le sens premier même si on acceptait un autre verbe que « chanceler ».

La proposition subordonnée circonstancielle de cause nécessaire pour remplacer "ayant" in « Jeanne qui dans les yeux a des myosotis, / Et qui, pour saisir l'ombre entr'ouvant des doigts frêles, /n'a presque pas de bras ayant encore des ailes » n'a pas été correctement perçue. D'aucuns ont utilisé une conjonction de coordination (car) et non de subordination comme l'exigeait la consigne.
Par ailleurs, une vigilance était à observer par les candidats pour bien respecter le temps et, dans le cas de la deuxième forme, le référent auquel elle se rapportait.

Question 6 (1 pt) :
Les attendus de la dernière question portaient sur l'usage du double point et la réécriture du vers où il apparaissait « Et je me dis : à quoi peuvent-ils donc rêver ? ».
Les candidats ont majoritairement identifié le style direct introduit par les deux points, sans toutefois préciser qu'il s'agissait des paroles que le poète s'adressait à lui-même.
Les propositions de réécriture du vers ont été à l 'origine de nombreuses erreurs : de concordance de temps, de la persistance du point d'interrogation, de tournures maladroites voire même de faux sens.
Toute proposition pertinente était acceptée à condition que la correction syntaxique, le respect des règles du discours choisi soient respectés.

b. Lexique et compréhension lexicale (4 points).

Cette partie de l'épreuve nécessite d'une part de maitriser un vocabulaire étendu, d'autre part de connaitre le métalangage de l'analyse lexicale, enfin de maitriser la technique de l'analyse stylistique.

En effet, outre l'analyse de formation de mots, certaines questions appellent un commentaire ou une interprétation se référant au texte dans son ensemble, donc demandent de problématiser ou d'expliciter une tension.

1. Analyser la formation de l'adjectif « insensées » (v.14). (1pt)
La formation de l'adjectif "insensées" a été correctement identifiée par de nombreux candidats, toutefois la terminologie (préfixe, radical, suffixe) est restée parfois incomplète voire inexistante.
En outre, le sens général du mot ou son acception contextualisée, ainsi que la classe grammaticale et la morphologie n'ont pas toujours été explicitées, ce qui est attendu à travers l'analyse des différentes composantes du mot étudié.

2. Expliquez en contexte le sens du mot « chancelants » (1pt) : « Les enfants chancelants sont nos meilleurs appuis. » (v. 19).
Cette question n'a pas toujours été bien traitée par les candidats, bien souvent en raison de la méconnaissance de l'adjectif « chancelant », qui n'est pas fréquent mais dont on peut attendre qu'il soit connu de futurs enseignants.
Il s'agissait également d'interpréter l'antithèse que constituait la relation attributive du groupe nominal « les enfants chancelants » avec le nom « appui », ce qui n'a pas toujours été fait : les erreurs liées à la méconnaissance de l'acception ou à une étymologie erronée du mot « chancelants » (parfois associé à tort au nom « chance ») ont entrainé des contresens, et ont empêché certains candidats de repérer et de commenter l'antinomie, la réponse s'est alors trouvée incomplète.
Ainsi, l'idée que les très jeunes enfants sont pour les personnes âgées un réconfort et un soutien dans la vie a pu être perçue, mais des candidats n'ont pas été en mesure de l'expliciter avec clarté et rigueur, en s'appuyant sur ce réseau d'opposition lexicale à l'origine de l'effet de contraste.

3. Le mot enfant vient du latin *infans*, « qui ne parle pas ». Comment le lexique employé dans le poème confirme-t-il et invalide-t-il tout à la fois le sens donné par l'étymologie de ce mot ? (2pt)
Cette question a été très diversement réussie. Beaucoup de candidats ont eu du mal à effectuer un relevé pertinent des termes contenus dans le texte.
La question problématisée invite explicitement à une réponse organisée en deux temps, à un commentaire stylistique et un retour sur l'ensemble du texte. Une simple explication du terme dans le contexte n'en constitue donc qu'un seul aspect.
La citation et l'interprétation de procédés de style (jeux sur les sonorités, images littéraires, oxymores, antithèses…) et de champs lexicaux étaient attendues, ainsi que le retour à l'étymologie indiquée dans la consigne.

c. Réflexion et développement (9 points).

Cette partie a été correctement traitée par une majorité de candidats. Peu de copies en revanche mentionnent des références textuelles ou culturelles.

La dernière partie de l'épreuve, qui est également la plus lourde au regard du barème – 9 points sur 20 –, tout en exigeant une réflexion étayée de la part des candidats, **ne doit pas être confondue avec l'exercice de la dissertation** ; le temps imparti ne permet pas un tel niveau de problématisation et d'analyse.

Les attendus sont donc raisonnables : **une réflexion structurée en plusieurs paragraphes**, amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers, peut répondre aux exigences du sujet, quand elle est en outre rédigée dans une langue correcte.

Les compétences attendues peuvent se décliner ainsi : la cohérence de la pensée visible dans un propos structuré, la bonne compréhension et l'exploitation pertinente du texte support, le recours à des références culturelles pour prolonger la réflexion et la maîtrise de la Langue. La richesse culturelle personnelle, la finesse d'analyse du poème de Victor Hugo ont pu être valorisées chez certains candidats.

Le sujet de cette année invite les candidats à composer à partir du poème de Victor Hugo, « Georges et Jeanne » extrait de *L'Art d'être grand-père*. Âgé de soixante-quinze ans, l'auteur évoque dans ce recueil l'amour qu'il porte à ses petits-enfants, accueillis avec leur mère à Guernesey puis à Paris, après la mort de leur père en 1871. Œuvre dédiée à Georges et Jeanne, *L'Art d'être grand-père* (1877) est un recueil de poèmes intimiste et optimiste, offrant une véritable ode à l'innocence enfantine. Celui qui avoue « [croire] aux enfants comme on croyait aux apôtres » met en lumière dans ce poème le sentiment d'adoration qu'il éprouve pour ses petits-enfants. La tendresse et l'attachement passionné éprouvés par le grand-père deviennent, au fil des vers, un véritable culte au mystère et aux vestiges du Paradis que ces tout jeunes enfants gardent encore en eux.

Le sujet propose la réflexion suivante : **« Après avoir mis en lumière la nature de la relation intergénérationnelle dans ce poème, vous vous interrogerez sur les liens que peuvent entretenir les personnes âgées et les enfants.**
Votre réflexion, structurée et argumentée, s'appuiera sur le poème de Victor Hugo ainsi que sur l'ensemble de vos connaissances et de vos lectures. »

Un traitement en deux temps est attendu : D'abord, le candidat démontre sa compréhension du poème en identifiant et illustrant les caractéristiques de la relation entre le poète grand-père et ses petits-enfants ; ensuite, il étend et déploie sa réflexion sur les différentes facettes que peut prendre le lien entre les personnes âgées et les enfants.

Les copies ont mis en lumière la capacité d'une majorité de candidats à produire un devoir organisé selon un plan construit. Toutefois, l'articulation des parties, s'appuyant peu sur la connexion logique, s'est limitée trop souvent à une juxtaposition d'idées sans respect de la progression de la pensée ni des paragraphes. Le plan proposé par le sujet a donc bien souvent été négligé alors qu'il devait faire gagner un temps précieux aux candidats en leur fournissant la ligne directrice de leur copie.

Pour illustrer sa réflexion, le candidat doit s'appuyer dans un premier temps sur le poème de V. Hugo : on peut déplorer qu'un grand nombre d'entre eux se soient contentés de paraphraser le poète ou de dresser la liste d'une série de vers sans approfondir leur analyse.
D'autre part, on attend l'expression de connaissances et de lectures personnelles. Les exemples peuvent ainsi être empruntés à des champs culturels variés : littérature classique, contemporaine, littérature de jeunesse, cinéma, art, actualité, géopolitique, philosophie, sociologie... Les rares copies témoignant d'une véritable richesse culturelle personnelle ont été valorisées. Le plus souvent, ces références se sont limitées à une culture filmique contemporaine – voire aux séries proposées par les plateformes de *streaming* – sans analyse et parfois très éloignées des relations intergénérationnelles.

Les éléments ci-dessous, donnés à titre indicatif et ne visant pas l'exhaustivité, sont autant de pistes de réflexion offertes par le sujet qui peuvent être développées par les candidats ; toute autre proposition pertinente est acceptée :

▪ **La nature du lien intergénérationnel dans le poème :**

Le lien entre le grand-père et ses petits-enfants est d'abord un lien d'attachement et de tendresse. « Ébloui » (v. 30), Victor Hugo reconnait son « attendrissement » (v. 10) cette émotion se manifeste à travers des comparaisons positives, voire hyperboliques, employées pour décrire les enfants. Si « George [est] beau comme un dieu » v. 48, Jeanne a les yeux aussi bleus que les myosotis (v.44).

Georges et Jeanne sont pour Victor Hugo un soutien pour ses vieux jours. Ils sont ainsi qualifiés de « guide » (v. 2), de « lumière » (v. 3) ou de « meilleurs appuis » (v. 19). Ils sont pour lui un réconfort et lui permettent de supporter l'état de vieillesse ainsi que l'approche inévitable de la mort : « Je ne sens plus la trouble et secrète secousse / Du mal qui nous attire et du sort qui nous pousse. » (v.17-18). En plus de l'apaiser, leur présence permet au grand-père de développer le meilleur de lui-même : « Je les regarde, et puis je les écoute, et puis / Je suis bon, et mon cœur s'apaise en leur présence » (v. 20-21).

Pour le poète, Georges et Jeanne sont un lien entre le ciel, où ils ont vécu avant leur naissance, et la terre. Les marques de leur vie antérieure, divine, sont visibles à travers leur langage qui permet au poète de « voir un reste de ciel qui se dissipe et fuit » (v. 7). Victor Hugo attribue à ses petits- enfants le pouvoir de préparer son passage vers l'au-delà. Ils lui rendent possible « l'oubli qui nous envahit l'âme » (v. 25), puis ouvrent le passage vers le monde d'après (« Leur dialogue obscur m'ouvre des horizons » v. 11) et offrent au vieillard l'accès au « dessous divin de la vaste harmonie » (v. 53).

Pour conclure, Victor Hugo a construit un lien d'adoration pour ses petits-enfants. En tant que grand-père, il leur porte un amour fervent et passionné mais cette grande tendresse se mue en un culte du divin dont il perçoit la présence en Georges et Jeanne.

▪ **Les relations et liens que peuvent par exemple entretenir les personnes âgées et les enfants** (les références ci-dessous sont proposées à titre indicatif) **:**

Une relation de tendresse.

L'Art d'être grand-père, de Victor Hugo.
Les Enfants du marais, film de Jean Becker, roman de Georges Montforez.
Le Vieil homme et l'enfant, film de Claude Berri.
Verte, de Marie Desplechin.

Une relation pédagogique : transmission des connaissances et des savoirs. En fonction des domaines, la transmission est menée par l'ancienne ou la jeune génération.

La Vie devant soi, Romain Gary.
Un Gentleman à Moscou, Amor Towles.
Les Enfants du marais, film de Jean Becker, roman de Georges Montforez.

Un lien culturel : lorsque l'histoire familiale s'enracine dans un territoire, en lien avec les particularités de l'histoire et de la culture régionale ou nationale.

La Vie devant soi, Romain Gary.
Un Grand-père tombé du ciel, de Yaël Hassan.
L'Été de la sorcière, de Kaho Nashiki.

Une relation éthique : transmission de valeurs, d'une certaine « sagesse » de la part des personnes âgées.

Les Mots, de Jean-Paul Sartre.
Un Gentleman à Moscou, Amor Towles.

La construction d'une histoire familiale : transmission par les personnes âgées d'une expérience, des souvenirs de jeunesse ... qui permet de construire une identité personnelle et familiale.

Du Côté de chez Swann, de Marcel Proust.
Les Mots, de Jean-Paul Sartre.
Charlie et la Chocolaterie, de Roald Dahl.
Un Grand-père tombé du ciel, de Yaël Hassan.

Transmission d'objets symboliques ou transmission de biens patrimoniaux / soutien économique et éducatif apporté à sa descendance.

Un lien social : voir des enfants permet le maintien d'un lien social pour les personnes âgées, c'est un outil de lutte contre l'isolement.
Par exemple, des écoles maternelles organisent des sorties dans les maisons de retraite. S'occuper des personnes âgées développe des valeurs d'entraide, de solidarité, de conscience collective auprès des jeunes générations (ex. : colocation personne âgée / étudiant ; lien coupé entre résidents en EHPAD et descendants, situation vécue douloureusement pendant la crise de la COVID-2019).

L'Art d'être grand-père, de Victor Hugo.
Le Vieux grand-père et son petit-fils, des frères Grimm.
La Petite fille de Monsieur Linh, de Philippe Claudel.

Ce lien permet de dépasser les préjuges à l'égard des personnes âgées et des jeunes.

Un lien défaillant et insatisfaisant : à contrario, le lien peut être inexistant, conflictuel ou malfaisant.
Hansel et Gretel, des frères Grimm.
La Sorcière de la rue Mouffetard et autres contes de la rue Broca, de Pierre Gripari.
Tatie Danielle, film d'Etienne Chatiliez.
Là-haut (Walt Disney).

La fréquentation régulière des textes, qu'ils soient littéraires ou non, **l'ouverture à la culture** dans toutes ses dimensions, mais aussi un **intérêt porté à l'actualité** peuvent sans aucun doute consolider la préparation des candidats.

En outre, **l'entrainement régulier en temps limité** permettra à chacun de déployer sa capacité à interpréter un texte littéraire mais aussi à développer un plan, en utilisant à bon escient les outils de rédaction (insertion de citations commentées et analysées, usage des transitions et des connecteurs logiques, construction des paragraphes, etc.).

Enfin, les candidats ne doivent pas négliger **le temps de relecture** afin de corriger les erreurs de syntaxe, de lexique ou d'orthographe qui ne sauraient être tolérées en grand nombre dans le cadre d'un concours de recrutement d'enseignants.

1.2 Deuxième épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques

La nouvelle définition des épreuves du concours de recrutement des professeurs d'école a modifié, en particulier, celle de l'épreuve de mathématiques. Les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles sont fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021.

L'épreuve de mathématiques est donc nouvelle dans sa forme et son contenu. Contrairement aux années antérieures, le sujet ne comporte pas de partie dédiée à la didactique et la pédagogie. Les compétences liées à ces dernières sont évaluées au moment de l'épreuve de leçon qui est soumise aux candidats admissibles et *a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières* (JO du 29 janvier 2021).
Comme pour les sessions précédentes, le cadre de référence des épreuves reste celui des programmes de l'école primaire. *Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire, sont nécessaires* (JO du 29 janvier 2021).
Le programme des épreuves écrites est publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Il est constitué du programme de mathématiques du cycle 4 et de la partie "Nombres et calculs" du programme de mathématiques de seconde générale et technologique tel qu'il a été publié au BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019.

La nouvelle épreuve de mathématiques est :
- constituée d'au moins trois exercices indépendants ;
- notée sur 20 ;
- d'une durée de 3 heures ;
- de coefficient 1.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
L'épreuve de mathématiques *vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.*

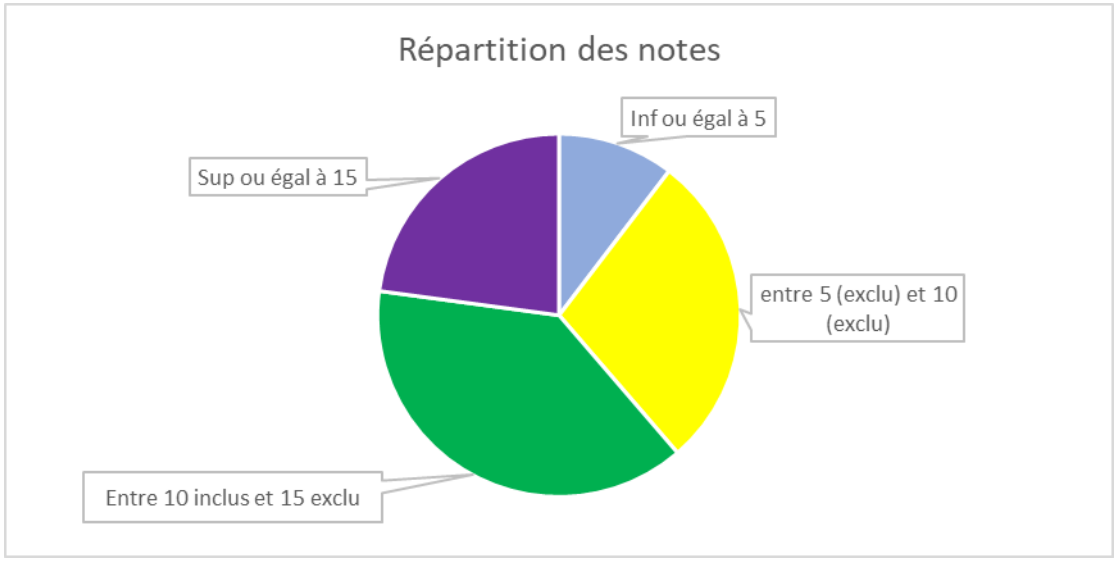
Le sujet de la session 2022 était constitué de 5 exercices indépendants auxquels étaient attribués entre 3 et 6 points. Une bonne maîtrise de l'orthographe, la correction grammaticale, la correction de la syntaxe et du vocabulaire mathématiques étant clairement des attendus dans un concours de recrutement de professeurs, il était prévu de pouvoir ôter jusqu'à 1 point pour l'ensemble de ces champs.

1. Eléments statistiques

Le nombre de copies corrigées s'élève à 897 et la moyenne obtenue par les candidats à cette épreuve est de 11,09 sur 20. On constate que la moyenne est plus faible que les années précédentes : 24,44 sur 40 en 2021, 24,9 sur 40 et 24 sur 40 si on remonte encore. La répartition des notes confirme cette constatation :
93 notes sont inférieures ou égales à 5 (soit 10% mais 6,5% l'année précédente)
205 notes sont comprises entre 15 et 20 (soit 22,9 % mais 30,2 % l'année précédente)

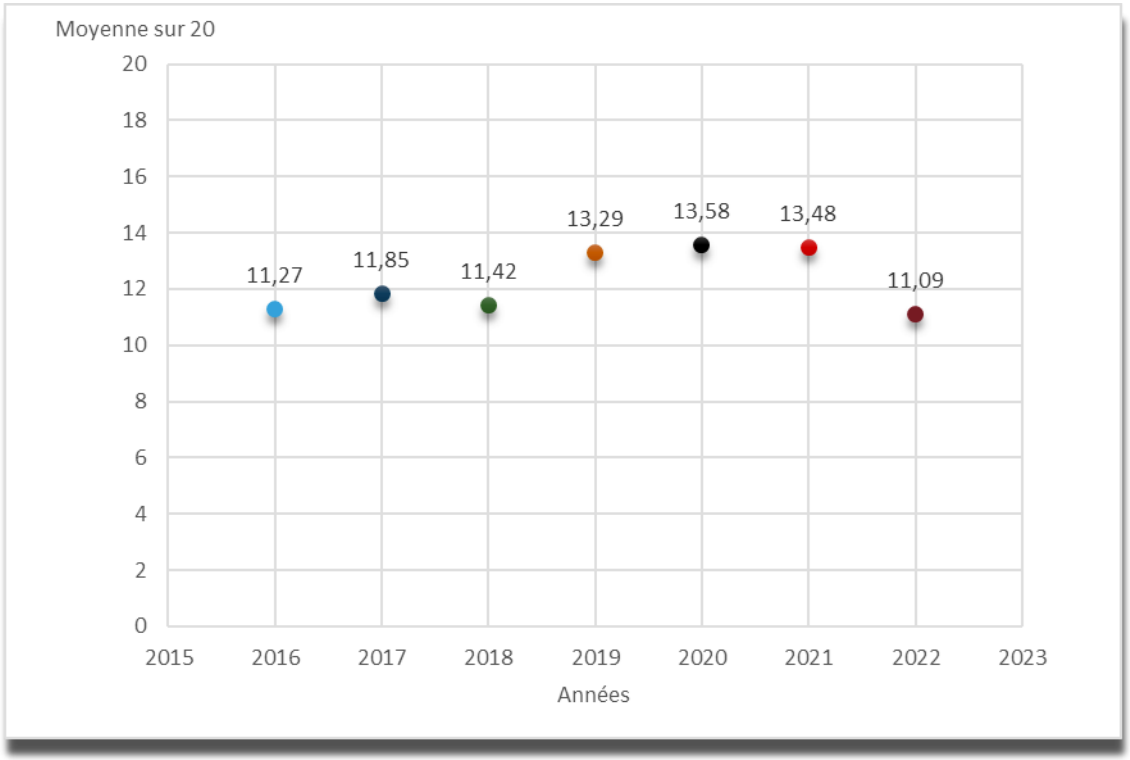
Le nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne représente 51,3 % de l'effectif des présents, en légère baisse également. Par contre, à l'image des années précédentes, plus de 60 % des copies ont une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

La répartition globale des notes est représentée dans le graphique ci-dessous :



Au vu des changements dans la nature du sujet, il apparaît probablement plus pertinent de comparer la moyenne de cette épreuve avec les moyennes (ramenées sur 20) des parties 1 et 2 des sujets des années précédentes, plus proches dans les attendus.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'évolution de ces moyennes depuis la session 2016 :



La série des notes est fortement symétrique autour de la moyenne, les valeurs de la médiane (11,25) et de la moyenne étant très proches. Par contre les notes sont significativement dispersées de part et d'autre de la moyenne avec un écart type de 4,39.

2. Remarques et conseils généraux

L'objectif de l'épreuve est de permettre de vérifier les connaissances et compétences du candidat. Pour autant, il est précisé que *les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3*. Ainsi, un contexte associé au premier degré est privilégié, comme on a pu le constater dans les exercices 1, 3 et 5. La connaissance

des grandes orientations est également un point d'attention, avec pour cette session, l'utilisation des diagrammes en barre pour traiter une résolution de problème.

Dans l'ensemble, la présentation est satisfaisante, avec des écritures soignées et des résultats mis en valeur. Les candidats ont également le souci de répondre aux questions par des phrases complètes et de présenter leurs démarches.
Bien que cela soit clairement un attendu dans un concours de recrutement de professeurs de écoles, le jury apprécie les copies qui mettent en évidence ces compétences. On rencontre malgré tout des copies raturées ou pour lesquelles visiblement le candidat n'a pas utilisé de brouillon, ce qui le dessert.
La plupart des candidats soignent également la qualité de l'expression et la correction de la langue.
Le vocabulaire, la syntaxe ou les symboles mathématiques sont, quant à eux, plus incorrects. Si environ un quart des copies (25,6 %) s'est vu attribuer un malus – ce qui est encore trop, 8,5 % des copies relèvent d'un malus pour la correction de la langue et 21 % pour la correction relevant des champs mathématiques.
Signalons comme erreurs récurrentes l'utilisation indifférenciée de « a » et « à », l'accord des participes passés avec, à ce sujet l'emploi erroné de l'infinitif « er », ainsi qu'une orthographe déficiente sur les mots de mathématiques que sont, entre autres, les mots « parallèle », « dixième » (et non « dizième ») ou encore « hypoténuse » (un seul « h », ce n'est pas une hypothèse).
Rappelons aussi que les symboles mathématiques n'ont pas statut d'abréviation et doivent être utilisés uniquement au sein d'une phrase écrite en langage mathématique. L'utilisation des signes « = » ou « ≈ » doit également faire l'objet d'une attention soutenue, certains candidats semblant ignorer l'existence de ce dernier. Notons que le signe « = » n'est pas une implication. On remarque également des notations mathématiques que nous qualifierions d'« instables » : parfois correctes, parfois non au sein d'une même copie.
Il est attendu des candidats qu'ils justifient leurs réponses, sauf mention explicite de l'énoncé.
Toutefois des explications confuses, exagérément longues ou superflues peuvent révéler une absence de maîtrise des concepts sous-jacents et sont *in fine* pénalisantes.

Les exercices qui composaient le sujet permettaient de couvrir un large éventail de thèmes.
Si beaucoup de candidats ont visiblement mené une préparation rigoureuse en mathématiques, il reste des fragilités dans le calcul algébrique, l'algorithmique, la connaissance de la nature des nombres, la précision des arrondis, la manipulation des grandeurs et mesures.
Les questions dont le pourcentage de réponses fausses est inférieur à 5 % sont les questions Ex.1 partie 1 question 1a. et Ex.5 question 2. *A contrario*, celles pour lesquelles environ un candidat sur deux ne donne pas de réponse correcte sont les questions 2b. et 2c. de la partie 2 de l'exercice 1, 1e. de l'exercice 2, 2c. de l'exercice 2, et 3b. de l'exercice 4. Nous y reviendrons ci-dessous.
La correction du raisonnement était un enjeu fort dans certaines questions comme par exemple dans la question 2 de l'exercice 2 ou la question 5 de l'exercice 5.
Ce point mérite toute l'attention des candidats lors de la préparation au concours, la maîtrise des aspects techniques n'étant pas suffisante pour assurer un enseignement de qualité.

Cette épreuve est exigeante : il convient d'être au clair sur les notions et concepts mathématiques en jeu mais aussi sur les notions, les attendus et les préconisations concernant les programmes des cycles de l'école. Le jury s'est attaché à valoriser les copies qui révèlent des candidats ayant une maîtrise solide des fondamentaux.
Pour clore les remarques générales, le jury conseille aux candidats de lire les énoncés avec soin, de vérifier la vraisemblance des résultats et de ménager un temps en fin d'épreuve (ou à la fin de chaque exercice terminé) pour relire – avec une grande attention – sa production.

3. Remarques sur les exercices

L'exercice 1 est celui qui a été le mieux réussi par l'ensemble des candidats. Trois candidats seulement ne l'ont pas traité et aucune copie ne s'est vue attribuer 0 à cet exercice. L'exercice prenait appui sur une situation d'apprentissage en EPS. Il relevait pour l'essentiel du domaine des grandeurs et mesures : calculs de longueur, calculs de vitesse, de durée. La situation permettait de solliciter le candidat sur l'utilisation d'un tableur et l'élaboration d'une stratégie. Les calculs de vitesse ont dans l'ensemble été bien réussis. Seule réserve : un manque d'esprit critique parfois devant les résultats obtenus qui sont clairement invraisemblables. Les conversions ont posé problème à de nombreux candidats, notamment celle permettant de passer du système sexagésimal au système décimal. L'absence de maîtrise sur la différence de statut entre valeur exacte et valeur approchée est également fort répandu – un candidat a

même utilisé le signe « ≈ » alors qu'il ne s'agissait que de valeurs exactes qui étaient en jeu –, et les erreurs et la mauvaise gestion des arrondis fréquentes. Les questions portant sur le tableur ont été moins réussies que les années précédentes (environ 56% des candidats n'ont pas su donner de formule correcte à entrer dans le tableau, la question 2c. de cet exercice étant la question la moins réussie par les candidats). L'interprétation demandée à la fin a été bien menée de même que l'élaboration d'une stratégie.

L'exercice 2 portait sur la notion de probabilité mais mettait également en jeu la connaissance de la nature des nombres et dans une moindre mesure le calcul d'aires et la proportionnalité. Certains candidats ont cru, à tort, que les parties 1 et 2 n'étaient pas indépendantes : cela a été source de bien des erreurs. Le contexte a dans l'ensemble été bien compris et la notion d'équiprobabilité utilisée à bon escient. Par contre, lors d'une expérience aléatoire, les issues ne sont pas forcément équiprobables. Cela demandait donc ici une petite explicitation. L'autre difficulté rencontrée est liée à la méconnaissance de la nature des nombres : la moitié des candidats semble ignorer qu'un nombre entier est aussi un nombre décimal (question 1e.) ou ne sont pas au clair avec la définition d'un nombre pair (question 2c.), certains par exemple pensant que 1,2 est pair.

Le troisième exercice prenait appui sur la résolution d'un problème posé à une classe de CM2 et proposait de travailler sur les diagrammes en barre. Les candidats ont ainsi rencontré deux difficultés : l'utilisation des diagrammes en barre – peu maîtrisée – et le traitement algébrique du problème. Les candidats sont visiblement très mal à l'aise dans le domaine du calcul algébrique et le schéma en barre a été mal corrigé par un tiers des candidats. Par ailleurs, la réponse complète à la dernière question était attendue. Quelques candidats, absorbés par les calculs, l'ont oubliée. Elle demandait cependant une interprétation de la valeur de v trouvée.

L'algorithmique était le cœur de l'exercice 4 avec l'utilisation du logiciel *Scratch*. Ce thème effraie encore quelques candidats puisque 13 % ne l'ont pas traité ou se sont vu attribuer la note 0. La justification demandée à la question 2 a été l'objet de nombreuses erreurs. Il ne s'agissait pas de citer toutes les propriétés d'un losange mais bien de s'appuyer sur celles qui étaient pertinentes et dont on savait qu'elles étaient vraies, à savoir celles issues de l'algorithme du tracé. Une autre erreur fréquente dans cet exercice concernait la valeur de la variable C (question 3c.) : la valeur de C prise en compte est souvent la longueur du dernier segment tracé alors qu'elle est augmentée de 30 après le dernier tracé.
Le contexte du cinquième et dernier exercice était une situation rencontrée dans le cadre d'un projet scientifique. Les premières questions ont été globalement réussies : calcul de longueurs, d'aires, de volumes et effet d'un agrandissement sur celles et ceux-ci. Certains candidats ont effectué une deuxième fois tous les calculs avec les longueurs augmentées de 25 %. Ce qui était correct bien sûr mais il était plus efficace d'utiliser les résultats sur l'effet d'un agrandissement (ou d'une réduction) sur les aires et les volumes. Les trois dernières questions ont rarement été traitées de manière correcte. La notion de fonction affine n'est pas maîtrisée et le traitement de cette question relève assez souvent du bricolage avec une absence de justification qui met à mal la validité du raisonnement. Il est par exemple insuffisant de vérifier que l'égalité est vraie pour deux valeurs particulières. La sixième question a mis en lumière à nouveau les difficultés dans le domaine des calculs algébriques : la résolution de l'équation au lieu de l'inéquation ne suffit pas, et la division de deux membres d'une inégalité par un nombre strictement négatif entraîne un changement de sens de cette inégalité. Remarquons cependant que la quasi-totalité des candidats se sont lancés dans la résolution de cet exercice. Le jury apprécie les copies dans lesquelles le candidat s'est engagé dans une véritable recherche de solutions.

1.3 Troisième épreuve d'admissibilité écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat avait le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- Sciences et technologie ;
- Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique ;
- Arts.

1. L'épreuve de Sciences et technologie

Le dossier proposé est composé de trois parties qui portent sur le thème de la pollution des océans. Il s'intitule « Préserver les océans de la pollution plastique ». A travers ces documents, le candidat est amené à mener une réflexion et répondre à trois questions différentes : Quelles caractéristiques possèdent les plastiques ? Que deviennent les déchets plastiques ingérés par les animaux marins ? Comment récupérer les déchets plastiques dans l'océan à l'aide d'une solution robotisée innovante ?
La première partie « Les caractéristiques des plastiques » est constituée d'une carte représentant les zones d'accumulations de déchets plastiques dans les océans et de deux documents avec des tableaux indiquant les concentrations en sels des mers et océans ainsi que les masses volumiques de différentes substances.
La deuxième partie « la tortue marine, une espèce menacée par les déchets plastiques » est constituée d'une photographie montrant la quantité et la diversité des débris plastiques ingérés par une jeune tortue, un schéma simplifié des organes interne de la tortue, des représentations initiales de trois élèves sur le thème de la digestion et enfin d'extraits de textes scientifiques.
La troisième partie « une solution robotisée innovante pour la collecte de déchets marins » regroupe une photographie du petit robot « Geneseas », son schéma descriptif, un algorithme de fonctionnement ainsi qu'un diagramme de fonctionnement du robot.
Ce dossier constitué de documents de types et de formes variés conduit le candidat à répondre à 25 questions qui demandent la mobilisation de compétences différentes :

- Réaliser des calculs simples à partir de données prélevées ;
- Lister le matériel nécessaire à la réalisation d'un protocole ;
- Restituer des connaissances propres ;
- Lire les données fournies dans un tableau, les analyser et les interpréter ;
- Proposer des pistes de réalisation avec une classe ;
- Utiliser des connaissances scientifiques pour justifier, démontrer un phénomène ;
- Analyser des travaux d'élèves et proposer des remédiations ;
- Elaborer des écrits de synthèse pour un jury, pour des élèves.

a. Les points forts et points faibles dans les copies

Lors de la correction des copies de cette épreuve, le jury a pu apprécier les compétences disciplinaires des candidats. Par ailleurs, ils font preuve d'un esprit critique et de synthèse qui permet d'observer des réponses claires, précises et argumentées. L'ensemble de ces points a fait l'objet d'une valorisation par le jury.
Si un certain nombre de copies montrent une analyse pertinente des documents proposés, une partie non négligeable de candidats a des difficultés à analyser les erreurs des élèves au sein de leurs productions.

Si la qualité rédactionnelle a été soulignée par les membres du jury, la qualité orthographique des copies a été pointée comme étant une problématique récurrente. De très nombreuses erreurs basiques ont été soulignées (accord Sujet-Verbe, accord Déterminant-Nom, orthographe lexicale). En outre, des

imprécisions lexicales sont susceptibles de conduire les élèves à des confusions de sens (dégradé/ digéré / dissoudre…) ; ce qui pourrait se révéler contre-productif.

Il est à noter que les questions à étapes (« analyser puis citer »…) mettent les candidats en difficulté. De nombreux candidats « oublient » de répondre à une partie de l'énoncé ou le font de manière très succincte. Les propositions pédagogiques sont variées et cohérentes. Si elles sont en lien avec la problématique générale, elles ne se révèlent pas assez pragmatiques et ne tiennent pas suffisamment compte de l'âge des élèves, ou des conditions de réalisation dans une classe de 25 élèves.
Des écueils récurrents ont été observés par plusieurs jurys :

- le manque de maîtrise de la démarche d'investigation scientifique ;
- quelques difficultés d'ordre didactique : compréhension de l'expérience de Réaumur, distinction masse, masse volumique, densité ;
- le manque d'utilisation des documents proposés à mettre en lien avec les connaissances abordées dans le sujet ;
- la difficulté de représentation sous la forme d'un schéma clair et légendé.

b. Conseils aux candidats

Les membres du jury de l'épreuve d'application de sciences et Technologie souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Prioriser des réponses sous forme de tableau / carte mentale ; ce qui présume des compétences d'analyse et de synthèse du candidat et doit permettre de ne pas omettre des parties de question.
- Prendre le temps de bien lire les questions et les relire si besoin pour s'assurer de leur compréhension et prendre en compte les termes précis utilisés.
- S'appuyer sur les documents proposés pour réaliser les séances.
- Proposer des activités pragmatiques, réalistes et réalisables, à effectuer avec les élèves selon le niveau d'enseignement.
- Réserver un temps de relecture orthographique de la copie.
- Penser les séances en prenant en compte la différenciation.

Les savoirs notionnels relatifs au thème 2 en géographie, avec les notions notamment de fonctions, de modes d'habitats posent problèmes aux candidats. Les notions sont évoquées mais de façon implicite. Les candidats rédigent leurs réponses avec une méthodologie de dissertation, avec un plan et une argumentation. Dans l'ensemble, l'orthographe et la syntaxe sont correctes. Les candidats ont du mal à, d'une part, détailler l'exploitation pédagogique d'un seul document, alors qu'on leur demande de développer une séance en confrontant plusieurs documents dont celui-ci.

2. L'épreuve d'Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique

Le dossier proposé en **histoire** est composé de deux parties autour de la première guerre mondiale.
Il conduit le candidat dans une réflexion didactique et pédagogique pour préparer une séquence d'apprentissage intitulée : « Deux guerres mondiales au vingtième siècle »
Le candidat est amené à réfléchir d'abord à la notion de « trace » en s'appuyant sur un dossier documentaire étayé dont l'objectif est de révéler au candidat l'importance et la nature des traces laissées par la 1ère guerre mondiale. Ensuite à sa préparation de séances en portant un regard particulier aux titres des différentes séances envisagées, en développant, au choix, une des séances. Les objectifs d'apprentissage et les compétences travaillées doivent être définis précisément ; puis aux documents issus du dossier qu'il sera amené à utiliser, enfin à détailler l'exploitation pédagogique de l'un de ces documents
Ce dossier est constitué à la fois de documents institutionnels (programmes), de récits historiques (extraits de la documentation française et de lettres de Poilus) et d'œuvres d'art (Huile sur toile)
Les 11 documents permettent de lister une partie de ces traces et de les classer, par exemple en :

- écrits : lettres, carnets personnels, récits, livres (livres scolaires, romans…) ;
- images : peintures, photographies, films, affiches de propagande ;
- objets et monuments : monuments aux morts.

Les candidats qui proposent des « traces » n'apparaissant pas dans le dossier documentaire ou enrichissant des éléments de celui-ci seront valorisés. De même que ceux qui font une proposition de définition adaptée à l'âge des élèves, tout en comportant les nuances ou illustrations nécessaires.

La séance détaillée doit pouvoir s'appuyer sur :

- L'expérience combattante : doc. 3, 4, 5, 8 ;
- L'enjeu et le coût économiques de la guerre : doc. 6, 7, 9 ;
- Le coût social et humain de la guerre : doc. 9, 10, 11 ;
- La commémoration et la mémoire du conflit : doc. 10, 11, 4.

Les objectifs attendus dans l'exploitation pédagogique doivent porter sur :

- La découverte de ce conflit majeur, de ses spécificités ou/et de ses conséquences ; l'acquisition de quelques repères factuels ou/et notionnels ;
- L'approfondissement d'un savoir : l'Histoire est une connaissance par traces.

On attend des candidats des compétences bien spécifiques sur le repérage dans le temps (construction de repères historiques), sur la compréhension de documents, sur la pratique de différents langages en histoire (classer, compléter, décrire..)

Le dossier proposé en **géographie** est composé de deux parties autour du thème 2 du programme de géographie « se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France/dans un espace touristique ».
Il conduit le candidat dans une réflexion didactique et pédagogique qui lui demande de présenter les objectifs notionnels relatifs à ce thème et dans un deuxième temps d'exploiter un document spécifique (la photographie) qui privilégie la pratique de différents langages.

Le candidat est amené à réfléchir

- « L'Espace » en l'identifiant et le caractérisant (il lui est demandé d'en repérer les logiques d'organisation et de les comprendre).
- Sur l'exploitation pédagogique des documents géographiques de nature différente qui lui sont proposés
- Aux différentes fonctions de l'habitat (résidentielle, culturelle, de production.)
- En s'interrogeant sur la lecture d'image (et par voie de conséquence à examiner la pratique de différents langages)

a. Les points forts et points faibles dans les copies

Lors de la correction des copies de cette épreuve, dans le cadre des connaissances didactiques, le jury a pu apprécier la structure de la séquence d'apprentissage en histoire qui est cohérente et souvent progressive. La séance quant à elle est réaliste et adaptée; par contre, la formulation des objectifs est complexe. Enfin, les candidats montrent une bonne connaissance des instructions officielles et des contenus notionnels sur tout en histoire. Dans ce cadre, le jury souligne les difficultés rencontrées lors de la lecture fine du programme de géographie, thème 2, pour faire le lien avec les documents présentés. Il note aussi le peu de traces écrites proposées en géographie ainsi que le le croquis ne soit pas un outil pour tous, pour analyser un paysage.

Lors de la correction des copies de cette épreuve, *dans le cadre des connaissances pédagogiques, le jury a pu apprécier les liens* transversaux tissés par les candidats (maîtrise de la langue, mais aussi EMI, arts, EMC). De plus, les candidats détaillent précisément déroulement des séances, avec différentes phases, durées réalisables et adaptées, dispositifs variés. Par contre, on ne perçoit pas l'objectif du choix de tel ou tel dispositif lors d'une étape pendant la séance. Enfin, le jury regrette un manque d'explicitation des consignes / des attentes de l'enseignants / de la trace écrite attendue (même si elle peut être ajustée avec les élèves). Bien souvent, la justification des choix des supports utilisés n'est pas proposée.

b. Conseils aux candidats

Les membres du jury de l'épreuve d'application d'Histoire et géographie souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Renforcer les connaissances des programmes et de la didactique en histoire et en géographie

Exploiter **tous** les documents proposés en essayant d'identifier la pertinence desdits documents

3. L'épreuve d'Arts

Le dossier proposé est composé de deux parties qui portent sur les composantes Arts plastiques et Education musicale, ne ciblant donc pas la troisième composante du programme : l'Histoire des arts. Dans la composante arts plastiques de l'épreuve il est demandé aux candidats de rédiger une analyse critique **d'une fiche de préparation** ; dans la composante Education musicale – univers sonores il est demandé aux candidats de **concevoir une fiche de préparation**. A travers cette épreuve, le candidat doit mobiliser des compétences différentes et complémentaires.
Dans les deux composantes, il est demandé au candidat d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement du domaine disciplinaire en regard du cycle des apprentissages précisés.

Le sujet de la composante arts plastiques invite les candidats à réaliser une analyse critique d'une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 3 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire. La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet : *La matérialité de l'œuvre : les qualités physiques de l'œuvre.* Le dossier documentaire est composé de trois documents :

- la fiche de préparation détaillant le titre « Arbre à nouveau », le questionnement plastique « *La matérialité de l'œuvre : les qualités physiques de l'œuvre* », des objectifs généraux et spécifiques, des compétences travaillées, la consigne, les mediums, les outils, les gestes plastiques, l'opération plastique visée, les notions plastiques abordées, les modalités de travail, le déroulement envisagé de la séance, 3 œuvres de références ayant pour thématique l'arbre dont 2 font partie de la liste de référence des œuvres au programme, et le questionnement aux élèves.
- Un lexique pour les arts plastiques intitulé *La diversité des pratiques au service du projet de l'élève* extrait des ressources pour l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3 du Site eduscol.education.fr
- Un rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) en Arts plastiques précisant les compétences travaillées extrait du BOEN n° 31 du 30 juillet 2020

A travers les documents proposés, le candidat est amené à mener une analyse critique qui permettra d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement des arts plastiques au cycle 3.

Le sujet de la composante Univers sonore invite les candidats à proposer une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 1 en argumentant sa proposition et en justifiant ses choix, notamment en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire. La séance proposée porte sur un ou deux points de programme précisés dans le libellé du sujet *: Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons / Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps* Le dossier documentaire est composé de quatre documents :

- Les paroles de la chanson traditionnelle, *Mon grand-père s'en va au marché,* issu du site Musique Prim, réseau CANOPÉ, faisant partie de la liste de référence des œuvres au programme.
- Des pistes pour l'exploration et le jeu avec la voix : dire son prénom en jouant avec sa voix, jeux d'imitation sonore, jouer avec les mots via les mots-sons, jouer sur les intentions.
- Un extrait d'un ouvrage didactique offrant une redéfinition préalable de la musique en s'appuyant sur l'observation des conduites musicales des enfants et leurs attitudes face aux sons dans les années 1970 afin d'élaborer une nouvelle pédagogie de la musique **:** DELALANDE François, Le GRM et l'histoire de l'éveil musical en France, in DALLET Sylvie et VEITL Anne (dir.). *Du Sonore*

au musical, cinquante ans de recherches concrètes (1948 –1998), Paris, L'Harmattan, 2001, p. 89-100.

- Un rappel du programme d'enseignement de l'école maternelle précisant les compétences visées dans la partie Univers sonores, extrait du BOENJS n° 25 du 24 juin 2021.

A travers les documents proposés, le candidat est amené à rédiger une fiche de préparation qui permettra d'éclairer le jury sur sa connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement du domaine des univers sonores au cycle 1, en argumentant sa proposition et justifiant ses choix.

a. Les points forts et points faibles dans les copies

Les candidats ont bien compris le sujet dont ils ont présenté de façon explicite et appropriée les différents documents pour le traiter.
Ils ont montré une bonne connaissance des programmes, compétences et objectifs liés au domaine des champs artistiques, même si certains candidats ont confondu compétence et objectif. Certains points liés à la didactique des disciplines enseignées ont été évoqués : situation de recherche en arts plastiques, exercices préparatoires au chant en musique, …
Les candidats ont pu faire preuve d'une capacité à analyser (identifier les points positifs et négatifs ; proposer des réajustements, des pistes d'amélioration) et concevoir (connaissance des divers éléments constitutifs d'une fiche de préparation) une fiche de préparation, en respectant le plan annoncé en introduction.
Globalement, il semblerait que la rédaction d'une fiche de préparation (composante Univers sonore) ait été plus aisée que l'analyse d'une fiche de préparation (Arts plastiques) où certaines copies s'apparentaient plus à de la paraphrase qu'à une véritable analyse.

Toutefois, certaines copies ont manqué de structure (introduction, développement, conclusion) et se sont limitées à une énumération d'activités sans forcément de lien, de progressivité entre les différentes parties.
Il a été relevé, parmi les copies, peu de référence au Parcours d'Education Artistique et Culturelle, au Socle Commun de Compétences de connaissances et de Culture, à la restitution des productions artistiques réalisées, à la mise en réseau d'œuvres, à la place et au statut des œuvres de référence dans la séance, aux gestes professionnels, aux stratégies utilisées par les élèves, à la différenciation, aux modalités d'évaluation, au rôle de l'enseignant.

Des difficultés ont été constatées avec les notions suivantes : interdisciplinarité, pédagogie de projet, étayage, différenciation, situation de recherche en Arts plastiques et Univers sonore.
Certains candidats ont montré une connaissance limitée, voire une méconnaissance des enjeux des pratiques artistiques à l'école primaire ainsi que du lexique spécifique (notions plastiques, opérations plastiques, variables didactiques, SMOG, questionnements plastiques, percussions corporelles, dispositifs d'apprentissage spécifiques aux arts plastiques, rôle de l'œuvre en lien avec la pratique des élèves, articulation entre la pratique et la réflexion, …).

Dans la composante Univers sonore, les candidats n'ont souvent pas mis en lien les enjeux de la discipline enseignée avec les spécificités de l'apprentissage en maternelle.
Certains candidats n'ont pas réussi à argumenter leurs propositions, leurs prolongements et remédiations en effectuant des choix pédagogiques et didactiques tranchés basés, entre autres, sur les références disciplinaires et institutionnelles explicites (programmes officiels, documents-ressources Eduscol, référentiel EAC, …).

La qualité orthographique de certaines copies a été relevée avec les erreurs suivantes : accords sujet/ verbe et accord du participe passé, bien que suivi de l'indicatif au lieu du subjonctif ; concordance des temps, confusion entre infinitif et participe-passé, difficultés d'emploi du conditionnel, négations incomplètes (absence du « ne »).

b. Conseils aux candidats

Les membres du jury de l'épreuve d'application d'Arts souhaitent apporter quelques conseils aux candidats :

- Soigner son écriture, la présentation de la copie en espaçant les paragraphes,
- Présenter une fiche de préparation sous forme d'un tableau (pour plus de lisibilité)
- Penser à proposer des prolongements à la séance analysée ou conçue
- Structurer son écrit en 3 parties (introduction, développement, conclusion) ou selon un plan décliné en plusieurs parties clairement identifiables par les correcteurs.
- Faire preuve de créativité dans les activités artistiques
- Développer sa connaissance du PEAC
- Développer sa connaissance de la didactique des enseignements artistiques pour enrichir son analyse
- S'octroyer un temps de relecture orthographique de la copie.
- Différencier projet du maître et projet de l'élève
- Hiérarchiser éléments essentiels (objectif, compétences, déroulé de la séance, dispositif, différenciation, …) sans se perdre dans des détails matériels
- Avoir pris connaissance du corpus d'œuvres de référence disponible sur le site eduscol.education.fr, rubrique devenirenseignant.gouv.fr

1.4 Quatrième épreuve d'admissibilité des concours spéciaux écrite en langues régionales : Catalan et Occitan

1. CATALAN

a. Cadre légal et resultats

Les épreuves d'admissibilité relèvent désormais de l'**arrêté du 25 janvier 2021**

- https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

I. – 4. Épreuve écrite en langue régionale.
L'épreuve comporte trois parties.
– une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 9 du présent arrêté d'un texte en langue régionale.
– une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
– le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Durée : trois heures.
Coefficient 1.

CRPE public	Session 2022
Postes offerts au concours	4
Candidats inscrits	11
Candidats présents écrit	2
Taux d'absentéisme	82%
Ratio présents/postes	0,5
Candidats admissibles	2
CRPE privé	Session 2022
Postes offerts au concours	2
Candidats inscrits	3
Candidats présents écrit	2
Taux d'absentéisme	33%
Ratio présents/postes	1
Candidats admissibles	1

Sessions / écrit	**2014 Rénové**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022 Rénové**
Nombre de copies Public + Privé	19+0	16+0	18+0	12+2	12+0	16+3	10+7	8+6	2+2
Note moyenne / 20	09,4	13,7	12,9	08,5	10,2	11	12,3	11,2	10,4

La session 2022 était la première accueillant des candidats à l'issue de l'année de master 2 ; elle a donc concerné, pour le concours public, les candidats ayant échoué à la session 2021 qui était la dernière ouverte aux titulaires d'un Master 1.
Il faut espérer qu'après cette année de transition, la session 2023 accueillera un nombre plus élevé de candidats afin d'honorer le nombre de postes mis au concours public et privé.

La note moyenne de la session 2022 s'élève à 10,4 et se situe 0,8 point au-dessous de la note moyenne des huit dernières sessions, depuis la rénovation du concours en 2014. Ce résultat juste suffisant s'explique, en partie, par le fait que pour un temps égal de trois heures, des questions de grammaire et un commentaire de document pédagogique ont été ajoutés au commentaire de texte et à la traduction.

Deux notes sur quatre sont supérieures à la moyenne ; la dispersion est relativement faible et se situe approximativement entre 8 et 14.

Le commentaire de texte, noté sur 10 points, est proportionnellement l'exercice le mieux réussi, avec une note moyenne approchant 7. Vient ensuite le commentaire pédagogique, noté sur 5 points, dont la note moyenne approche 2,5. L'exercice de traduction et les questions de grammaire, notés sur 5 points, n'ont pas remporté la faveur des candidats, avec une note moyenne de 1 ; la traduction étant l'exercice avec la performance la plus faible. Les candidats à venir veilleront à considérer davantage leur préparation à la traduction et à l'analyse grammaticale dans l'optique de l'acquisition d'un niveau de compétence compatible avec l'enseignement bilingue.

Même si la calligraphie n'est pas évaluée de façon spécifique, on attend de la part des candidats, qui plus est lors du concours pour le professorat des écoles, qu'ils soignent leur écriture.

b. Commentaire de texte

Recommandations méthodologiques

Le commentaire de texte permet aux candidats de faire la preuve d'une compréhension précise et de leur niveau de compétence en expression écrite. Le jury attend qu'ils s'expriment dans une langue catalane correcte et riche.

Dans cette nouvelle version du concours, cette partie de l'épreuve intervient dans la note finale de l'épreuve écrite pour 10 points sur 20.

La maîtrise, la correction et la richesse de l'expression en langue catalane sont notées sur 5 points. Le jury attend un lexique précis et diversifié, une syntaxe correcte avec quelques tournures élaborées ; la conjugaison, les accords et l'orthographe sont maitrisés ; les calques du français ou de l'espagnol sont évités.
Le développement du commentaire est noté sur 4 points. La compréhension fine du texte est rendue par une articulation efficace du commentaire, avec des idées forces et des citations pertinentes tenant compte de l'implicite.
Un point est attribué à une introduction (voire à une problématisation) et à une conclusion pertinente.

Le jury conseille aux candidats de procéder à plusieurs lectures attentives du texte, d'abord littérales puis guidées par les orientations proposées. Même s'il ne s'agit pas d'une épreuve reposant sur un programme, il ne faut pas négliger de prêter attention à l'auteur, à l'œuvre dans son entier, à l'époque de l'écrit et éventuellement au mouvement littéraire. Ces références, éclairées par la culture personnelle du candidat, sont susceptibles d'orienter de façon originale le commentaire du texte. En revanche, le genre, le titre de l'extrait, le thème du texte, l'histoire racontée et son cadre spatio-temporel, la caractérisation et la fonction des personnages, la position et le point de vue du narrateur vis-à-vis des personnages et des faits, le ton du narrateur, le moment de la narration par rapport aux faits racontés, la structure narrative et le style de l'auteur (rhétorique, morphosyntaxe dont temps verbaux, champs lexicaux, alternance de discours et de récit, de narration et de description, de discours direct et indirect) sont des éléments d'analyse incontournables.

Ainsi, fort d'une compréhension fine du texte et après en avoir cerné l'originalité (articulation du style et des idées), le candidat pourra procéder de façon efficace à la composition de son commentaire. Sans que cela soit obligatoire, la réponse aux questions de guidage est une option facilitante.

En effet, le commentaire doit être structuré. L'introduction, voire la problématisation initiale, éventuellement inspirée par les questions de guidage, trouvera un écho précis dans la conclusion non escamotée. Le développement révèle progressivement le contenu du texte en articulant le fond et la forme, autour d'idées forces justifiées par quelques citations significatives. Que le candidat choisisse ou pas de suivre les questions de guidage, le commentaire se composera de parties bien articulées.

Le temps de cette partie de l'épreuve tendant à être limité à une heure trente, les candidats doivent bien posséder la méthode grâce à un entrainement sérieux.
Les sites web suivants diffusés par le Departament d'Ensenyament de la Generalitat de Catalunya proposent d'utiles ressources en théorie littéraire :

- http://blocs.xtec.cat/literatura/esquema-per-fer-un-comentari-dun-text-literari/
- http://blocs.xtec.cat/litcatbatx/comentari-text/

De même, la qualité de la langue (morphosyntaxe, lexique, orthographe, style) ne peut être garantie que par la lecture habituelle de romans, d'essais et de la presse en catalan.
Voir par exemple une sélection de textes littéraires :

- https://lletra.uoc.edu/ca/tast-de-textos

et l'ensemble des sites web des journaux et revues en catalan :

- https://ca.wikipedia.org/wiki/Llista_de_premsa_en_catal%C3%A0

Commentaires sur la session 2022

Le texte à commenter était de Mercè Rodoreda (Barcelona, 1908 – Girona, 1983) qui est l'écrivain catalan le plus marquant de l'après-guerre. Elle a été traduite dans une trentaine de langues et a cultivé tous les genres littéraires. Sa première production, interrompue par la Guerre civile espagnole, prendra de l'ampleur depuis son exil en France et en Suisse, avant son retour en Catalogne dans les années soixante-dix. *La plaça del Diamant* (1962), d'où est issu l'extrait proposé, est le plus célèbre de ses romans au sein d'une œuvre littéraire marquée par le symbolisme.

Dans l'extrait qui nous concerne, la narratrice, qui est aussi protagoniste, se rappelle ses impressions, grâce à la sensibilité de ses cinq sens, directement ou par procuration. L'odorat est particulièrement sollicité lorsqu'elle traverse sa rue du quartier de Gràcia à Barcelone pour rejoindre le marché. La description minutieuse de l'activité des différentes marchandes qu'elle fréquentait régulièrement donne une impression de sérénité et d'équilibre malgré l'effet de répugnance que provoque chez le lecteur, par exemple, l'évocation du sang coagulé sur les étals du boucher.

Cette sérénité de la narratrice, qui n'est probablement qu'apparente, est brusquement interrompue dans son récit par la soudaine incursion d'une référence à l'actualité politique : la proclamation de la République en 1931 et l'engagement inattendu de son mari. Elle se souvient de l'air au parfum végétal de printemps, bien différent de celui qu'elle respirait précédemment, au moment du basculement vers une vie dorénavant pleine de tracas.

C'est ce changement de perception par la narratrice de son propre environnement quotidien en fonction de ses états d'âme qu'il convenait d'analyser dans le commentaire.

Tous les candidats ont fait le choix de s'appuyer sur les cinq questions de guidage et ont su tirer profit des axes proposés, tant pour le fond que pour la construction du commentaire. Le commentaire a en effet été l'exercice le mieux réussi contrairement aux sessions précédentes. Le jury salue en effet le bon niveau d'expression en catalan et l'absence de paraphrase.

Cependant, il est à regretter de trop rares citations du texte. De même, trop de digressions relatives au contexte sociopolitique, le début des années trente en Catalogne, ont pu parfois éloigner du texte tel candidat et le conduire à des interprétations hasardeuses.

c. Traduction et questions de grammaire

Recommandations méthodologiques

Dans cette nouvelle version du concours, la traduction est complétée par des questions de grammaire se reportant à des passages du texte. Cette partie est globalement notée sur 5 points. Le temps indicatif à accorder à cet ensemble est donc de 45 minutes.

La traduction intervient pour 3 points sur 5 dans l'ensemble traduction et questions de grammaire. Afin de faciliter la correction, son barème indicatif se rapporte à une note sur 20 : - 0,5 pour une erreur relevant de l'orthographe lexicale, - 0,5 pour un « mal dit », - 1 pour une erreur relevant de l'orthographe grammaticale, - 1,5 pour un « faux sens », - 2 pour un barbarisme, - 2,5 pour un contresens, - 3 pour un refus de traduction. La fluidité de la langue et le style épousant celui du texte original sont autant d'éléments permettant de bonifier la note.

La part de la traduction étant proportionnellement inférieure à ce qu'elle était précédemment, la longueur de l'extrait à traduire se situe dorénavant autour de 500 caractères, espaces inclus.

Le jury attend une traduction précise et fidèle du point de vue des idées qui découle d'une compréhension fine et, sur le plan de la morphosyntaxe et du vocabulaire, une langue française correcte et fluide.

Le jury recommande aux candidats de ne procéder à la traduction de l'extrait qu'après s'être assurés de la bonne compréhension de la totalité du texte. Ainsi, il est opportun qu'ils reviennent sur celle-ci après avoir travaillé en détail le commentaire. Cette mise en regard de la traduction et du commentaire, préalable à l'établissement de chacune des productions définitives, devrait enrichir l'une et l'autre. La traduction peut révéler en effet des procédés stylistiques utiles au commentaire, et le commentaire est susceptible de faire émerger les éventuels contresens commis lors de la traduction.

Les candidats sont invités à se référer, lors de leur préparation, à des guides pratiques de traduction du catalan au français.
Par exemple : Berthelot, M., *Guide pratique de traduction catalan-français* et Berthelot M. & Rota Gironell, M. L., *Exercices de traduction grammaticale et autocorrection français-catalan.*
En outre, un bon exercice de préparation autonome peut consister à la traduction d'un passage d'un classique de la littérature catalane dont l'édition en français a été publiée. Cela permet ensuite une riche analyse comparative.

Les questions de grammaire interviennent pour 2 points sur 5 dans l'ensemble traduction et questions de grammaire. Elles figurent pour la première fois dans ces épreuves. Le jury attend des réponses précises et concises et l'emploi d'une terminologie grammaticale catalane univoque. Lorsqu'il s'agit de comparer avec le français, il est conseillé d'employer la terminologie grammaticale française, entre guillemets, dans la rédaction des réponses attendue en catalan.

Pour leur préparation, les candidats auront intérêt à recourir aux ressources suivantes :
Grammaire et orthographe catalanes

- https://aplicacions.llengua.gencat.cat/llc/AppJava/index.html
- https://www.iec.cat/activitats/noticiasencera.asp?id_noticies=3362

Contenus linguistiques des activités de communication langagière du *Guide pratique pour l'enseignement du catalan en collège et lycée* :

- https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/catalan

Grammaire du français : terminologie grammaticale :

- https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=grammaire+du+fran%C3%A7ais+terminologie+grammaticale

Commentaires sur la session 2022

Le court passage à traduire en français était une description où dominait l'imparfait de l'indicatif. Les temps verbaux ne devaient donc pas poser de problème, ni le lexique. En revanche, le rendu des tournures, proches de la langue parlée, exigeait une maîtrise courante des deux langues.

Les attentes du jury ont été déçues à plus d'un titre. Outre le manque de correction syntaxique, de nombreuses faiblesses en orthographe lexicale et grammaticale sont à déplorer ainsi que des terminaisons de verbes conjugués erronées. Quant au vocabulaire, la traduction de *vestit* par « robe » était ici saugrenue, « place de vendre » n'a aucun sens en français, les mots *empedrat* et *llosa* ont engendré des faux-sens.

Globalement, la maîtrise de la langue française s'est révélée insuffisante à très insuffisante. Même si la traduction ne représente qu'une petite partie des points, une piètre performance dans ce domaine entache les meilleurs résultats des parties consacrées aux commentaires en catalan.

Quant aux questions de grammaire, les candidats n'ont pas démontré en général de compétence suffisante.

Une question portait sur la syntaxe, avec une approche comparative avec le français ; une autre question sur la morphologie nominale. Le sujet zéro de cette nouvelle épreuve, qui a sans doute servi d'entraînement aux candidats, comportait également ces deux types de questions.

Des confusions graves ont été relevées dans les modes verbaux, et entre article et pronom. Certains candidats ne connaissaient pas manifestement la signification du mot « gènere » (genre).

Propositions de traduction :

L'olor de carn, de peix, de flors i de verdures, es barrejava, i, encara que no hagués tingut ulls, de seguida hauria endevinat que m'acostava a la plaça de vendre.	**Les odeurs de viande, de poisson, de fleurs et de légumes se mélaient et, même si j'avais été dépouvue d'yeux, j'aurais tout de suite deviné que j'approchais de la place du marché.**
Autre proposition : **Les odeurs de viande, de poisson, de fleurs et de légumes se mélangaient et, même si j'avais été aveugle, j'aurais aussitôt deviné que je m'approchais la place du marché.**	
Sortia del meu carrer, i travessava el carrer Gran, amb tramvies amunt i avall, grocs, amb campaneta.	**Je sortais de ma rue, et traversais la Grand-Rue, avec ses tramways qui passaient et repassaient, jaunes, avec leur clochette.**
Je sortais de ma rue, et traversais la Grand-Rue, avec les tramways jaunes qui montaient et descendaient avec leur petite cloche.	
Amb el conductor i el cobrador amb vestits ratllats de ratlles fines que tot plegat feia gris.	**Avec leur conducteur et leur contrôleur aux uniformes à rayures si fines qu'ils semblaient gris.**
Avec le conducteur et le receveur aux costumes à fines rayures qui donnaient dans le gris.	
El sol venia tot sencer de la banda del Passeig de Gràcia i ¡plaf! per entre els rengles de les cases queia damunt de l'empedrat, damunt de la gent, damunt de les lloses dels balcons.	**Le soleil venait en plein du côté de la Promenade de Gràcia et paf ! entre les alignements de maisons, tombait sur les pavés, sur les gens, sur les dalles des balcons.**
Le soleil arrivait d'un coup du côté du Passeig de Gràcia, passait entre les files de maisons et plouf ! tombait sur les pavés, sur les gens, sur les dalles des balcons.	

Propositions de correction des questions de grammaire :

Expliqueu l'ús del temps verbal subratllat i compareu amb el francès:

• Com si fessin un pecat
En català, després de “com si” el verb pot ser conjugat a l’imperfet (o plusquamperfet) de subjuntiu o a l’imperfet (o plusquamperfet) d’indicatiu.
Com si fessin (haguessin fet) / Com si feien (havien fet)
En canvi, en francès, després de “comme si” només s’empra “l’imparfait de l’indicatif“ (o “plus-que-parfait de l’indicatif“) en aquest cas :
“Comme s’ils faisaient (avaient fait) “

Com s’han format els mots següents, què designen, com varien en gènere i nombre?

• Els escombriaires
• La musclaire
• Les tripaires
• La verdulaire

En aquests exemples, el sufix -aire permet de crear noms d’oficis tradicionals.
Els noms formats amb aquest sufix son invariables en gènere.

d. Commentaire d’un document pedagogique

Recommandations méthodologiques

Cette partie, notée sur 5 points, apparait pour la première fois dans cette nouvelle forme de l’épreuve. Le temps indicatif à lui accorder est donc de 45 minutes.
Comme dans le sujet zéro, il s’agit d’une production d’élève, complétée ici par le document iconographique auquel elle fait référence.

La moitié des points concerne la présentation du document : classe ou cycle concernés, type de production d’élève, domaines ou disciplines exploités, activités de communication et compétences linguistiques sollicitées, niveau du CECRL.
L’autre moitié des points est réservée à l’adéquation au contexte d’une classe bilingue, soit un regard critique sur la manière dont cette production d’élève traduit (ou ne traduit pas) la volonté de l’enseignant de mobiliser la plus-value culturelle et langagière de l’enseignement bilingue, ainsi qu’une didactique et pédagogie actives (pédagogie de projet, interdisciplinarité, évaluation-remédiation, différenciation).

Le jury attend que dans une langue catalane correcte, mettant en œuvre le vocabulaire de spécialité en pédagogie et didactique, les candidats proposent un commentaire structuré et argumenté. Les candidats doivent évidemment s’en tenir au libellé de la question et ne commenter que le document cible : la production d’élève. Si document annexe il y a, comme pour cette session, il ne peut servir que de référence au commentaire du document cible.

Commentaires sur la session 2022

Le document pédagogique à commenter était une production écrite d’élève en catalan se rapportant au tableau d’Eugène Delacroix de 1830, *La Liberté guidant le peuple,* œuvre représentant « Le temps de la République », au programme d’histoire du cycle 3, en CM2. Il s’agit d’une trace écrite individuelle ou issue d’un travail collectif correspondant probablement à une synthèse sur la description et la signification du tableau, à l’issue d’une étude préalable guidée par le professeur.

Ce document est représentatif de l’intégration de l’apprentissage de la langue catalane et des notions en histoire. Pour ce qui est de l’histoire, il permet de traiter les différentes expériences politiques, dont les révolutions avec leurs conflits et violences, avant l’avènement de la démocratie.

Les objectifs de maîtrise de la langue catalane sont aussi ceux visés en langue française, ici la capacité de lire et de comprendre un document iconographique et de produire un écrit réflexif contribuant à l’apprentissage des autres disciplines.

Par le croisement des disciplines, cette production d’élèves concerne de façon plus secondaire, l’histoire des arts et les arts plastiques.

Du point de vue langagier, l'étude comparative-contrastive du catalan et du français qui est un des leviers essentiels de l'enseignement bilingue, pouvait porter sur la remédiation de la confusion entre l'auxiliaire « haver » et le verbe « tenir », à l'image du français pour lequel « avoir » est à la fois verbe et auxiliaire.

La traduction cocasse du patronyme de l'artiste (« Delacreu ») pouvait aussi engendrer une réflexion du candidat sur la décentration culturelle comme valeur ajoutée de l'enseignement bilingue.

Les candidats ont en général assez correctement réussi cet exercice même si leur production a surtout porté sur l'analyse du discours descriptif au passé (lexique, verbes descriptifs à l'imparfait de l'indicatif) et sur l'identification des notions en histoire.

Le jury aurait souhaité aussi une réflexion didactique sur la valeur ajoutée de l'enseignement bilingue, tant en langue qu'en histoire. Aucun candidat n'a relevé la référence à l'exécution de Louis XVI qui pouvait être exploitée en remédiation pour insister sur les étapes entre royauté et République.

Cependant, même si cet exercice ne relève pas spécifiquement de la didactique des disciplines non linguistiques, il est important que les candidats à venir se placent résolument dans la perspective de la double intégration d'une part, entre les langues enseignées et d'autre part, entre les disciplines et les langues d'enseignement.

2. OCCITAN

Rappel des épreuves en LR

Texte de référence du concours : Arrêté du ***25 janvier 2021*** fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

- https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

Les épreuves :
Épreuve écrite en langue régionale d'admissibilité :
L'épreuve comporte trois parties :

- Une partie consistant en un commentaire en occitan d'un texte en occitan
- La traduction d'un texte bref en occitan, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- Le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves…)
 NB : L'épreuve est notée sur 20, une note globale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
 Elle dure 3 heures.
 Coefficient 1.

Épreuve orale en langue régionale d'admission : « L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury. »
L'exposé comporte :

- L'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernée et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum.
- La présentation, en français, de l'utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter.
 Cette partie dure 10 minutes maximum. L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. »

NB : L'épreuve est notée sur 20, la note de 0 est éliminatoire.
Durée de préparation : (1h)
Durée de l'épreuve: 40 minutes (exposé 25 minutes, entretien : 15 minutes)
Coefficient :2

NB : Ces épreuves d'occitan s'ajoutent aux autres épreuves du CRPE externe public.
Pour plus d'informations, le site du ministère est consultable :

- https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html

Analyse de l'épreuve d'admissibilité et recommandations:

26 candidats étaient inscrits, 17 ont composé.
La note minimale est de 12 /20. La note maximale est de 18/20.
La moyenne est de **15,18.**
A titre de comparaison, elle était de 13,2 en 2021 12,7 en 2020 et 11 en 2019
Peu de candidat donc mais des candidats d'un bon niveau ou même d'un très bon niveau.

a. Le commentaire

Le jury attend que le candidat montre son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé. Ce dernier doit laisser place à une argumentation personnelle. L'expression écrite, déterminante dans l'attribution de la note, a fait l'objet, comme par le passé, d'appréciations sévères. Si certaines lacunes lexicales sont admissibles, les négligences dans l'emploi des genres, dans les accords, dans la concordance des temps le sont moins. Il n'est pas envisageable qu'un futur enseignant en section bilingue néglige les règles de base de la langue écrite, tant graphiques que grammaticales. Cette compétence est cependant de mieux en mieux maîtrisée par les candidats.
Le texte proposé à commenter, « Escrits », était extrait de la revue Lo Gai Saber, ivèrn-prima de 2021, un texte de Florian Vernet qui s'inscrit, en effet, dans la double tradition littéraire des « arts poétiques » et des journaux d'écrivain. L'auteur s'y interroge sur l'acte d'écriture qu'il définit en faisant le récit de sa propre expérience.
Si l'attention des correcteurs s'est portée sur les compétences d'écriture, ainsi que sur la capacité du candidat à organiser le développement de ses réponses, la finesse et la pertinence de l'analyse ont également été prises en compte.
Comme le montrent les résultats et la moyenne générale, les copies sont d'un bon, voire très bon niveau de langue. Du point de vue de l'analyse littéraire et didactique, les résultats sont aussi tout à fait honorables. Les remarques suivantes sont destinées à corriger les erreurs et à perfectionner les productions écrites pour les années à venir.

Recevabilité linguistique

Le jury regrette quelques erreurs récurrentes concernant :

- l'antéposition du pronom devant un groupe verbal de type verbe auxiliaire-verbe auxilié : cal lo protegir*/ lo cal protegir ; cal se bolegar* / se cal bolegar ; cal jamai s'arrestar* / se cal jamai arrestar.
- la distinction entre le pronom neutre « o » et le pronom masculin « lo » : l'autor lo ditz* / l'autor o ditz ; lo pòt pas far autrament * / o pòt pas far autrament.

Du point de vue orthographique, très peu d'erreurs, mais nous avons rencontré « escriban »* / escrivan et un très surprenant et totalement inédit « nautor »* / autor dans une proposition pourtant sans liaison nasale « Escriure es pel nautor una necessitat »* ! Sans-doute la conscience de la distance, de la hauteur, que l'auteur prend ici sur sa fonction d'écrivain est-elle à la source de ce lapsus ...

Organisation du commentaire

Le jury apprécie que certains candidats aient rédigé entièrement le commentaire, proposant une introduction qui présentait le document (ce qui correspondait à la Question 1) et qui le problématisait : « Qu'es aquò qu'escriure ? », « Qu'es aquò qu'escriure en occitan uèi ? ».
Il s'agissait de présenter formellement le texte mais aussi d'en résumer le contenu et d'en identifier le genre. L'auteur était bien connu des candidats mais ceux-ci n'ont pas assez souligné le caractère métalinguistique de l'extrait. Ce texte s'inscrit, en effet, dans la double tradition littéraire des « arts poétiques » et des journaux d'écrivain : l'auteur s'y interroge sur l'acte d'écriture qu'il définit en faisant le récit de sa propre expérience. On pouvait suggérer - aucun candidat ne l'a fait - que le cadre de ce discours était possiblement une fiction et que la première personne du singulier représentait peut-être un écrivain imaginaire et non l'auteur en tant que personne physique.
Le jury rappelle que l'exercice demandé est un « commentaire guidé » c'est-à-dire un commentaire

autonome, entièrement rédigé par les candidats, dont l'élaboration s'inspire des questions. Le jury n'a pas pénalisé les candidats qui ont répondu directement aux questions mais il a valorisé la prise d'autonomie des candidats dans l'analyse du document. Après avoir présenté l'auteur, contextualisé, présenté le document, problématisé leur commentaire et en avoir annoncé le plan en introduction, les candidats pouvaient proposer des paragraphes argumentés en suivant l'ordre des questions ou, en l'occurrence, suivre une logique thématique selon laquelle les idées s'ajoutent pour former une définition complète :

I) Pourquoi écrire ? (Question 2 – Question 4)
a) pour donner l'immortalité aux êtres humains
b) pour sauver le monde du néant
c) pour sauver la langue et la culture d'oc
II) Comment écrire ? (Question 3)
a) un acte d'engagement total, une question de vie ou de mort
b) un acte compulsif
c) un acte automatique

Ou encore adopter un plan analytique (Constat-Causes-Conséquences, à adapter selon les contenus)
I) Constat : écrire est un acte … (correspondant au II du plan précédent)
II) Causes (correspondant au I du plan précédent)

Qualité de l'analyse

Le caractère compulsif et addictif de cette expérience d'écriture (que l'on attendait dans la réponse à la Question 3) a été insuffisamment commenté.
Concernant les raisons qui poussent l'écrivain à écrire, le jury a valorisé les candidats qui ont mesuré la dimension occitaniste du texte, explicite dans ce passage :
« Escrivi per far passar dins los mots lo país qu'es estat lo nòstre e ont sèm vengut los mai estrangièrs de totes los estajants, forçats de nos amagar jos las pèiras coma lo pòble de babaròts que sèm, o de jogar un moment sul pontin de la fièra lo ròtle de marrits comics que nos an reservat » (l. 13-16).
La Question 4 suggérait pourtant, par la formule « qué ne pensatz ? », aux candidats de solliciter leur culture historique et sociolinguistique pour évoquer la notion de « vergonha » auquel l'auteur faisait référence ainsi que l'acceptation du mépris et de la diglossie par l'adoption de comportements risibles. De la part de futurs enseignants en classes bilingues, le jury espérait davantage de développements sur la question de l'inculture du peuple occitan et particulièrement sur le rôle joué par l'école dans la minorisation de la langue et de la culture régionales.
Dans l'ensemble, le jury constate une bonne maîtrise des outils d'analyse littéraire. Un candidat utilise à tort le mot « périphrase » pour désigner l'anaphore d' « escrivi ». Le jury rappelle que la sollicitation des figures de style ne sert qu'à produire du sens. Il eût été préférable que le candidat ne relevât qu'une simple répétition destinée à montrer le caractère obsessionnel de l'acte d'écriture, plutôt que de proposer la caractérisation d'une figure de style erronée.

b. Traduction et questions de grammaire

Traduction

Le passage à traduire met l'accent aussi bien sur un point particulièrement important pour la compréhension du passage que sur des points de langue. Dans cet exercice de traduction, les incorrections dans l'emploi de la langue française sont, évidemment, sanctionnées.

Le jury propose la traduction suivante :

> « J'écris, car si je m'arrête le monde va disparaître. Présenté ainsi, cela peut paraître excessif, et ceux qui toujours critiquent diront : abusif. Mais c'est la vérité. La stricte vérité. Notre monde, enfin, ce qu'il en reste, ce qu'ils ont oublié d'assassiner, d'effacer, de vendre. Ce que nous n'avons pas encore perdu, ni trahi, nous les tout premiers, avec la conscience tranquille et le regard fixé sur nos pieds.
> Le futur ! Nous l'avons ignoré, nous avons préféré regarder sans relâche dans le rétroviseur d'une voiture qui, (et n'allez pas me reprocher cette métaphore approximative) tout doucement, fatalement, allait dans le mur. Et maintenant, écrasés contre le mur, nous y sommes. »

Le jury [illegible] portante

recensée sur ce même mot. Mieux vaut donc risquer un faux-sens qu'être sanctionné pour un contre-sens.
Le texte a été bien compris, le mot qui a posé le plus de problème est le verbe « sagatar », pourtant facilement compréhensible dans le contexte.
Les erreurs commises sont attribuables à une méconnaissance de la langue française plus que de la langue occitane. Certains candidats ont peiné sur le plan morphologique et orthographique à trouver la forme adéquate du participe passé du verbe « trahir » en français : trahit* trai*, et même trait* !
Il a été très difficile pour les candidats de traduire « los bèls primièrs ». Ils ont très majoritairement proposé l'irrecevable en français les « grands premiers »*. On voit bien ici que l'exercice de traduction ne peut pas être littéral mais qu'il doit plutôt montrer la connaissance des spécificités de l'usage de chaque langue et rechercher les tournures qui conviennent le mieux à l'expression de ces spécificités.
Du point de vue de la syntaxe en français, on ne pouvait garder la conjonction « et » pour coordonner les participes passés « perdu » et « trahi », après la négation présente dans la première partie de la phrase qui nécessitait d'opérer la corrélation par l'adverbe « ni ».

Nous conseillons donc aux candidats de s'entraîner avec rigueur à cette épreuve qui est avant tout une épreuve de langue. La place et la nature de l'accent constituent une composante majeure de l'orthographe. Enfin, l'écrit est géré par un code de ponctuation qu'il convient de respecter dans toute langue : soulignement des titres, guillemets encadrant les citations, points d'exclamation, d'interrogation.

Grammaire

a) Il s'agissait du verbe « anar » au subjonctif imparfait (P5), et à la modalité négative. Le mode subjonctif est ici utilisé pour exprimer la défense. C'est la raison pour laquelle nous le traduisons par un impératif présent (P3) *(voir texte traduction au-dessus).*

Nous le redisons avec force: le travail personnel d'appropriation de la langue se fait par des lectures, par la pratique, une exigence de correction systématique. Les outils existent pour bâtir des savoirs linguistiques solides.
Nous nous réjouissons cependant de constater que le niveau, tant linguistique que culturel, est très convenable et est en progression. Dans leur grande majorité, les candidats maîtrisent la technique de l'épreuve pourtant nouvelle, les propos sont bien structurés, le temps bien géré.
Outre les conseils mentionnés plus haut, il est utile de rappeler que la triple épreuve écrite (commentaire, traduction, questions de grammaire) a pour objectif principal d'évaluer les compétences en occitan des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire, et donc à l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent à ce titre avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane par les enfants qui leur seront confiés.

c. <u>Commentaire de document pédagogique en occitan</u>

Les candidats ont montré à la fois une bonne connaissance de la didactique de l'enseignement des langues mais aussi des pratiques et des situations de la classe. Une minorité de candidats doit se perfectionner pour éviter :

- une confusion entre « savoirs disciplinaires »(prononciation du graphème « b », accentuation des mots, marque du genre féminin...) et « activités langagières » (expression écrite, expression orale, compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, traduction, interaction orale, interaction écrite)
- des difficultés à distinguer « savoirs disciplinaires » et « savoirs culturels » (découverte de la littérature orale, proverbes, comptines ...)
- un problème d'interprétation dans les différents éléments en jeu dans le processus cognitif : la réponse à la Q4 demandait de se mettre à la place de l'élève et non de faire une critique exhaustive du manuel. Les candidats pouvaient faire des suggestions de modification du support mais à condition que celles-ci s'appuient sur une identification rigoureuse des « obstacles » rencontrés.

Concernant la rédaction des réponses, le jury appelle à la recherche d'une plus grande concision dans la partie didactique comme il encourage les candidats à développer leur analyse dans la partie « commentaire de texte ».

2. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

En termes de présentation générale les candidats ont plutôt apporté du soin à leur tenue et à leur posture augurant d'un respect de l'institution. De plus, la plupart d'entre eux témoignent d'un niveau de langue en rapport avec le futur métier de professeur. Ils sont capables de présenter leur exposé de façon claire et structurée en décrivant les séances qu'ils proposent. Le débit de parole peut être mis au service d'une présentation dynamique. A l'inverse, quelques candidats font preuve d'une posture un peu décontractée en usant d'expressions familières et d'un lexique peu approprié.

La gestion du temps dévolu à l'exposé mériterait d'être optimisée. Souvent le temps d'exposé est bien inférieur au temps maximal possible. Lors de la phase d'échanges, les candidats se montrent ouverts au dialogue et sont capables d'entrer dans une véritable discussion professionnelle en argumentant leurs choix.

2.1 Première épreuve orale : Leçon

Les candidats possèdent généralement une bonne maîtrise des connaissances théoriques et institutionnelles et présentent des leçons qui répondent aux objectifs assignés dans les sujets, en s'appuyant sur les documents proposés.

Pour autant, les documents du dossier ne doivent en aucun cas donner lieu à une synthèse ou une analyse contrairement aux années précédentes. Les enjeux didactiques inhérents aux sujets de français et de mathématiques doivent apparaitre clairement dans les séances d'apprentissages élaborées par le candidat.

Ainsi, les candidats doivent faire émerger des documents proposés les éléments qui vont justifier les choix pédagogiques et didactiques des leçons. Quelques candidats essaient de plaquer des leçons qui sont sans lien avec les documents proposés dans leur dossier, et le propos devient très vite hors sujet. Les situations proposées par les candidats ne prennent pas toujours en compte la classe dans son intégralité, préférant focaliser sur un groupe restreint d'élèves ou un atelier (notamment en cycle1).

Or, il serait judicieux de présenter la mise en activé de tous les élèves de la classe, même si la suite de l'exposé ne traite que d'un groupe d'élèves.

Par ailleurs, les aménagements pédagogiques pour d'éventuels élèves à besoins éducatifs particuliers sont trop rarement évoqués. Lorsque les séances proposées s'appuient sur des observations ou sur une expérience vécue en classe, elles montrent une réelle cohérence entre la conceptualisation de la séance et sa mise en œuvre, en anticipant la différenciation pédagogique. La référence à l'usage des outils numérique est un plus.

Le jury apprécie également lorsque la séance est intégrée à une séquence d'apprentissage.

Lors de l'entretien, certains candidats sont d'ores et déjà capables de se projeter dans le métier d'enseignant dans toutes ses composantes.

En revanche, les représentations stéréotypées du métier d'enseignant peuvent persister et sont parfois très éloignées de la posture attendue d'un agent du service public d'éducation.

2.2 Deuxième épreuve orale : Entretien

Les candidats se sont bien adaptés à la cadence particulièrement rythmée de cette épreuve.

Pour la partie EPS : les candidats se sont montrés particulièrement bien préparés à cette épreuve en étant capables de situer les objectifs de l'EPS au service des apprentissages.

Ils font référence aux ressources institutionnelles en élargissant leurs propos aux divers parcours des élèves (citoyen, santé, PEAC), ou en prenant appui sur les autres disciplines enseignées à l'école. Les exposés sont bien structurés. L'expérience professionnelle permet aux candidats de proposer des séances adaptées à la réalité du terrain et d'argumenter leurs choix.

Une attention particulière doit être portée sur les difficultés spécifiques du contexte, exposées dans le sujet, pour être prises en compte lors de l'élaboration de la séance.

Il est attendu des candidats qu'ils puissent prendre du recul par rapport aux éléments théoriques qu'ils connaissent pour les intégrer dans une pratique réfléchie. Ils ne doivent pas hésiter à présenter les situations d'EPS sous forme de schémas.

Quelques candidats essaient de plaquer des leçons qui sont sans lien avec le dossier, et le propos devient très vite hors sujet. Enfin, la séance proposée mérite d'être replacée dans une progression où les objectifs d'apprentissage sont clarifiés, et les critères d'évaluation sont explicites.

Une connaissance des différentes APSA est requise pour aborder la didactique de l'EPS. Par exemple, les jeux collectifs ne sont pas uniquement un levier au service de la formation des citoyens mais aussi un vecteur d'apprentissages liés à la pratique sportive.

Pour la partie présentation du parcours : Les candidats n'ont pas toujours su valoriser leur parcours dans la perspective de l'exercice d'une mission d'enseignant (cf : référentiel de compétences du professeur des écoles). Le discours reste donc trop descriptif alors que l'évaluation des candidats porte justement sur les capacités de projection dans le métier.

Pour la partie mise en situation professionnelle : La posture réflexive des candidats est appréciée et il est attendu une réponse personnelle témoignant d'une analyse concrète de la situation. Les candidats ne doivent pas hésiter à prendre des notes pendant l'énoncé de la situation professionnelle afin d'éviter une réponse trop réactive. Par ailleurs, les réponses qui s'articulent avec une connaissance précise des valeurs républicaines témoignent d'une bonne compréhension des enjeux du système éducatif français.

2.3 Troisième épreuve orale : Langue régionale (optionnelle)

D'une manière générale, les candidats ont une bonne connaissance de la démarche d'enseignement en langue vivante : structure des séances, progressivité des apprentissages, évaluations, mise en activité langagière effective des élèves, activités ludiques et aspects culturels. En revanche, les liens interdisciplinaires et l'hétérogénéité des élèves ne sont pas toujours pris en considération. De même, il est attendu que l'identification des besoins des élèves constitue un élément central dans la construction des séances.

Cette épreuve a été l'occasion pour certains candidats de valoriser une expérience professionnelle à l'étranger, pour d'autres de présenter leur intérêt pour les langues vivantes étrangères. Cette diversité de profils a été très appréciée. Le jury souligne la qualité des échanges avec les candidats, qui plus est lorsqu'ils sont en capacité de faire des liens avec les textes officiels. Les candidats se sont bien adaptés aux différents formats des sujets proposés (extrait d'album, comptine, illustration, documents audio ou audio-visuels…).

1. CATALAN

Cadre légal et resultats

Les épreuves d'admissibilité relèvent désormais de **l'arrêté du 25 janvier 2021**

- https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

II. – 3 Epreuve orale de langue régionale.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé comporte :
– l'analyse, présentée dans la langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, et pouvant comporter des documents pédagogiques. Cette partie dure 15 minutes maximum
– la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. Cette partie dure 10 minutes maximum.

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.
Durée de préparation : une heure.
Durée totale de l'épreuve : quarante minutes (exposé : 25 minutes ; entretien :15 minutes).
Coefficient 2.

Session 2022	CRPE public	CRPE privé
Rappel épreuves écrites		
Postes offerts au concours	4	2
Candidats inscrits	11	3
Candidats présents	2	2
Taux d'absentéisme	82%	33%
Ratio présents / postes	0,5	1
Candidats admissibles	2	1
Note moyenne écrit /20	10,4	
Epreuves orales		
Candidats admissibles	2	1
Candidats présents	2	1
Taux d'absentéisme	0%	0%
Ratio présents / postes	1	1
Note moyenne oral /20	11	
Candidats admis	2	1

Sessions / oral	2014 Rénové	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 Rénové
Candidats admissibles présents Public + Privé	4+0	11+0	12+0	8+1	8+0	6+2	X	5+1	2+1
Note moyenne / 20	12,8	13,8	12,1	10,1	10,5	12,1	X	12,5	11

La session 2022 était la première accueillant des candidats à l'issue de l'année de master 2 ; elle a donc concerné, pour le concours public, les candidats ayant échoué à la session 2021 qui était la dernière ouverte aux titulaires d'un Master 1.

Il faut espérer qu'après cette année de transition, la session 2023 accueillera un nombre plus élevé de candidats afin d'honorer le nombre de postes mis au concours public et privé. En effet, il est à déplorer que seulement la moitié des postes offerts aient pu être attribués : deux sur quatre pour le concours public, et un sur deux pour le concours privé.

La note moyenne de la session 2022 s'élève à 11 et se situe près d'un point au-dessous de la note moyenne des sept sessions précédentes, depuis la rénovation du concours en 2014. Pour mémoire, la session 2020 n'a pas comporté d'épreuves orales, en raison de la pandémie.

Ce résultat juste suffisant s'explique, en partie, par l'évolution de cette épreuve orale qui inclut désormais un document audiovisuel en plus des documents écrits. Cependant, le temps de préparation a doublé, passant de trente minutes à une heure. Quant à la durée de l'épreuve, elle est passée de trente à quarante minutes, dont dix minutes en français.

D'une façon générale, la qualité de l'expression orale en catalan a été très satisfaisante. Toutefois, l'analyse des documents a souvent manqué d'une problématisation de l'ensemble du corpus en lien avec les attentes et le fonctionnement des classes bilingues et les stratégies d'apprentissages générales et disciplinaires. La partie pour laquelle la marge de progrès est la plus importante correspond à l'exploitation didactique des documents. Même si quelques faiblesses en langue française ont été relevées, c'est la connaissance insuffisante du fonctionnement des classes bilingues et des contenus et démarches de l'apprentissage des champs disciplinaires qui est la cause de cette moindre performance. Lors de l'entretien, à une exception près, les candidats n'ont pas suffisamment été en mesure de tirer profit des orientations du jury.

Recommandations méthodologiques d'ordre général

Dans le nouveau format de l'épreuve, les quarante minutes face au jury sont organisées en deux parties : quinze minutes d'entretien, en langue régionale, après vingt-cinq minutes d'exposé scindé en deux parties. La première partie de l'exposé, en langue catalane, d'une durée de quinze minutes, correspond à la présentation, analyse et mise en relation des trois documents. Lors de la deuxième partie, qui dure dix minutes, le candidat propose, en français, l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-catalan.

Lors de la première partie de l'exposé, en catalan, le jury attend la mise en relation des trois documents, à partir d'une problématique commune inspirée par les programmes de l'École primaire et par les compétences du Socle commun. Si l'analyse préalable de chaque document, textuel, iconographique et audiovisuel, est nécessaire, en reliant le fond et la forme selon une méthode adaptée à chaque genre, il faut privilégier, lors du compte-rendu au jury, une présentation synthétique et dynamique du corpus dans son ensemble. On évitera donc la paraphrase et la juxtaposition de références à chacun des documents considérés indépendamment les uns des autres.

Le document écrit est désormais un extrait d'essai ou d'article portant sur la pédagogie ou la didactique. Les documents iconographique et audiovisuel, pouvant aussi inclure une partie écrite, sont destinés à être exploités en classe.

Lors de la deuxième partie de l'exposé, en français, le candidat se projette en classe bilingue, dans une séance ou une séquence selon son choix, lors de laquelle il met en œuvre l'exploitation des documents. Il indique évidemment le cycle et le niveau de la classe envisagés et précise les objectifs et les compétences visés, les dispositifs mis en place. Il détaille la démarche didactique en la situant dans le contexte de l'enseignement bilingue français- catalan, c'est-à-dire en considérant toujours les compétences de communication langagière (en catalan et aussi en français) et aussi les autres compétences spécifiques aux champs disciplinaires mobilisés.

Le jury attend que les candidats s'appuient sur les programmes, démontrent leur connaissance du fonctionnement des classes bilingues (intégration des langues et des disciplines, alternances linguistiques, parité horaire, niveaux du CECRL…) et fassent une proposition raisonnée et argumentée du cycle pour lequel ils envisagent l'exploitation didactique. Ils préciseront aussi quelques dispositifs, outils, stratégies d'intervention, attendus, modalités d'évaluation…

Les candidats doivent faire part clairement de leurs choix et les relier au contexte d'enseignement, par exemple : « Je vous propose de présenter une séquence de … en classe de … ». Le candidat propose ainsi de courts exemples concrets de la construction des compétences des champs disciplinaires les plus opportuns au vu des documents, dans le contexte d'enseignement bilingue à parité horaire ou par la méthode dite immersive. Quant à la nature et valeur de chacun des documents, les candidats doivent se poser la question de l'opportunité de les présenter réellement aux élèves, tels quels ou adaptés, en totalité ou en partie, en fonction du niveau de classe choisi et du projet pédagogique. En ce qui concerne l'extrait d'article ou d'essai spécialisé en didactique ou en pédagogie, le candidat s'y réfèrera pour étayer le choix de ses gestes professionnels au cours de l'exposé ou lors de son argumentation au moment de l'entretien.

Quant aux compétences langagières, qui concernent toutes les disciplines, le jury attend que les candidats donnent quelques exemples précis de tâches permettant de mobiliser le lexique, la morphosyntaxe et la phonologie en les reliant aux contenus notionnels des champs disciplinaires. Doivent intervenir ici les formulations ou énoncés que l'on attend que les élèves soient en mesure de produire en fonction du niveau de compétence visé. Ces phrases correspondent à des actes de paroles ou types de discours (décrire, expliquer, informer, argumenter, demander, convaincre, déplorer, objecter, distinguer, etc) en accord avec les programmes et le degré de maturité intellectuelle des élèves. Ces énoncés ou formulations expriment concrètement une action ou une position dans la langue cible. En retour, les énoncés attendues des élèves justifient et légitiment le travail en contexte des compétences morphosyntaxiques et lexicales considérées de façon comparatives entre le catalan et le français.

En ce qui concerne les contenus culturels relatifs à la langue cible, de même que pour les contenus notionnels des autres champs disciplinaires, le jury attend du candidat qu'il sache en percevoir les éléments les plus saillants à partir de l'ensemble des documents. En se rapportant aux programmes, il démontrera sa compétence pour leur exploitation didactique.

Enfin, il sera apprécié que les candidats fassent la preuve d'une vision d'ensemble de l'organisation de l'enseignement bilingue, du cycle 1 au cycle 3. Par exemple, au sujet de la résolution de problèmes de la maternelle au CM2, ou des perspectives ouvertes par la lecture littéraire en classe au cycle 3.

Lors de l'entretien, le candidat précise son propos, démontre ses connaissances et sa capacité à interagir spontanément en catalan. Il peut être invité à lire une partie d'un document composant le sujet, à préciser ses savoirs linguistiques et culturels. Le jury est sensible à la connaissance de la culture catalane, aux spécificités de celle-ci dans le département des Pyrénées-Orientales, et à la mise en relation avec la culture générale. Des comparaisons entre le catalan et le français, qui sont les deux langues d'enseignement, sont attendues, ainsi qu'une approche plurilingue de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Pour cela, de bonnes bases en grammaire et phonologie des langues française et catalane, en particulier, sont indispensables.

L'épreuve se déroulant en catalan et en français, le jury est particulièrement attentif au niveau d'expression dans chacune des deux langues. Les termes de description linguistique, de didactique et de pédagogie générale sont employés en respectant la forme propre à chaque langue. Le savoir-être des candidats est aussi pris en compte.

Afin de faciliter la correction et la préparation de cette épreuve, le jury a établi quatre critères de réussite, assortis d'indicateurs, à chacun desquels est attribué un quart des points :

Qualité de l'expression orale (exposé et entretien)
Langues catalane et française : Correction morphosyntaxique et phonologique, vocabulaire de spécialité
Organisation et structuration de l'exposé, savoir être lors de l'exposé et de l'entretien

Analyse des documents (exposé et entretien)
Présentation des documents : titre, auteur, source, public, sujet, résumé
Mise en évidence de l'intérêt des documents : culture, linguistique, pédagogie, didactique
Proposition de mise en relation des documents : problématique linguistique et/ou notionnelle
Présentation et analyse dynamique des documents : non linéaire, sans paraphrase

Utilisation des documents en vue d'une séquence ou séance (exposé et entretien)
Objectifs pédagogiques et didactiques
Mise en œuvre des compétences linguistiques et disciplinaires
Propositions précises de mise en activité des élèves avec étayage langagier
Exploitation pertinente des documents en relation avec le projet pédagogique
Connaissances linguistiques et culturelles, pédagogiques et didactiques (exposé et entretien)
Connaissances en langue et culture catalanes, approche comparative et interculturelle
Références à l'approche actionnelle, à la démarche expérimentale
Références à l'alternance des langues et à l'intégration linguistique et disciplinaire
Références pertinentes aux programmes, au socle commun, au CECRL

Pour mémoire, les candidats se réfèreront à la nouvelle circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales du 14-12-2021, en particulier la partie III : *Renforcer l'enseignement des langues régionales pour les élèves intéressés dans le cadre du bilinguisme*

- https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm

Commentaires sur les prestations des candidats

Présentation, analyse et mise en relation des documents :

Le jury a constaté une analyse des documents insuffisamment guidée par la problématisation de l'ensemble du corpus. L'analyse linéaire de chaque document n'est donc pas le meilleur choix d'autant qu'elle induit souvent la paraphrase. Il était donc pertinent d'organiser cette partie autour des éléments qui seront exploités dans la partie à visée didactique de l'exposé.

Le document textuel était un extrait d'un essai (revue *Món docent*) défendant la légitimité de la « philosophie » dès le plus jeune âge, sans attendre que les élèves aient atteint le stade des opérations formelles comme le recommandait Piaget. Philosopher avec les plus jeunes enfants est possible et revient à mettre en place des situations facilitant le dialogue, propices à l'écoute, la réflexion et l'expression dans un climat de confiance et de respect mutuels. Pour arriver à cela, la lecture d'albums, la pratique de l'art et du jeu sont des leviers particulièrement efficaces.

Le document iconographique était justement tiré d'un album (couverture illustrée et extrait de texte en catalan, dialogue et narration), *Dofí, el dofí rosa,* suggérant la réflexion autour de la discrimination liée à la différence de couleur et d'origine. Un candidat a souligné que la transposition dans le monde animal de cette question délicate permettait une intéressante mise à distance émotionnelle des enfants. De plus, il s'agit d'un ouvrage bilingue catalan-français.

Quant au document audiovisuel, il s'agissait de la version catalane d'une des capsules vidéo *Les fondamentaux* de Canopé dans le cadre de l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme. Sur le terrain de sport, l'élève initialement discriminé en raison de sa différence culturelle finit par faire gagner l'équipe grâce à ses aptitudes pour le jeu. Outre l'apport en langue orale catalane spontanée dans une situation ludique, ce document permettait aussi de contextualiser la problématique dans la vie courante des enfants : un jeu sportif collectif.

Il était donc intéressant d'organiser la présentation et analyse du corpus autour de l'intérêt pédagogique du dialogue réflexif pour que les enfants acquièrent un esprit critique face aux discriminations. Cette première partie de l'exposé annonçait ainsi la mise en œuvre pédagogique lors de la deuxième partie portant sur l'enseignement moral et civique (EMC), le parcours citoyen, au cycle 3, avec un niveau visé A2. Un candidat a proposé la problématique suivante : *«Com podem combatre el racisme i acceptar les diferències gràcies al desenvolupament de l'esperit crític?»*

Il ne fallait pas oublier de souligner le travail potentiel dans les deux langues d'apprentissage que suggéraient les documents iconographiques et audiovisuels, en se gardant, cependant, de ne concevoir cette approche bilingue que par le prisme réducteur du vocabulaire. En effet, les compétences langagières pour être fonctionnelles s'inscrivent dans la construction d'énoncés dans lesquels le lexique est articulé à la syntaxe.

Utilisation des documents en vue d'une séance ou d'une séquence en classe bilingue :

Il est évident que le document n°1 n'avait pas à être soumis aux élèves ; aucun candidat ne l'a fait. En revanche, cet essai était utile pour situer le projet pédagogique dans le cadre de l'intégration :
- des langues et des notions disciplinaires (EMC),
- de l'EMC et des autres enseignements (lecture, langage oral, culture littéraire ; voire histoire-géographie).
Cet apport théorique invitait aussi à relier les situations d'enseignement à des situations concrètes vécues ou observées par les élèves et générant le débat (explication, justification, voire argumentation).

Cette volonté d'intégration linguistique et disciplinaire (de type EMILE) a bien été rendue par un candidat qui a opté pour un projet pédagogique conduisant à la production de slogans contre les discriminations, illustrés par des dessins, et présentés sous forme d'affiches. D'autre part, un candidat a proposé un travail d'intertextualité en introduisant la comparaison avec un autre texte littéraire venant compléter l'album proposé.

Cependant, le travail de reproduction et de variation d'énoncés extraits des documents 2 et 3, et les tâches de production de nouveaux énoncés reposant sur les types de discours utiles à la tâche finale, n'ont pas assez été explicités. On attendait, par exemple :
- formulation de la cause (A2) : *Crec que el dofí és/no és feliç/infeliç/desgraciat perquè/ja que riu/plora/està plorant/està rient.*
- formulation de l'hypothèse (A2>B1) : *I si fos/era un nena, també es burlarien d'ella?*

En effet, un projet de séance et de séquence à fortiori doit comporter le travail de plusieurs activités de communication langagière (comprendre, lire, écrire, interagir) et considérer aussi l'évaluation. Les candidats doivent expliciter davantage comment ils aident les élèves dans leurs apprentissages et comment ils vérifient leurs acquisitions.

Si le document audiovisuel se prêtait par nature à une phase d'écoute guidée, le lien avec l'écrit n'était pas à négliger. Il pouvait être envisagé avec une réécriture de l'histoire en y insérant des illustrations réalisées par les élèves avec, éventuellement, l'ajout de bulles de pensée pour entrer dans la compréhension fine.

Cette partie de l'exposé étant éminemment pratique, le jury aurait aimé que certains candidats fassent abstraction de l'énumération de concepts théoriques peu maitrisés. Il était attendu que les candidats fassent davantage la preuve d'une transposition concrète dans la classe des compétences disciplinaires édictées par les programmes.

Qualité de la langue orale, connaissances linguistiques et culturelles :

La qualité de l'expression spontanée en langue catalane lors de l'entretien a été très satisfaisante.

Quant aux connaissances linguistiques, les candidats doivent encore consolider leurs acquis. Ils veilleront à avoir une approche contextualisée et contrastive du catalan et du français.

Cette faiblesse explique le manque d'inventivité des candidats lorsqu'il s'est agi de faire travailler les élèves sur la variation et la création d'énoncés langagiers et de leur proposer en conséquence un étayage et un accompagnement méthodologique.

Les candidats s'appliqueront aussi à être davantage curieux des ressources qu'offre le milieu environnant. L'utilisation des médias en catalan, l'accueil d'intervenants extérieurs locuteurs en catalan pouvaient tout à fait contribuer à la variété des projets pédagogiques portant sur l'enseignement moral et civique et les valeurs de la citoyenneté.

2. OCCITAN

Analyse de l'épreuve :

- 12 candidats présents (3 pour l'enseignement public, 9 pour l'enseignement privé).
- 2 commissions mêlant public et privé.

Pour cette épreuve les candidats ont à traiter un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernée et pouvant comporter des documents à visée pédagogique. L'analyse qu'ils doivent présenter au jury en occitan dure 15 minutes maximum.
La présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement est ensuite à expliciter.
Cette partie dure 10 minutes maximum.
L'entretien en occitan avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale.
En s'appuyant sur les documents, ils doivent développer leur propos. Les sujets proposés par le jury sous forme de dossier sont volontairement riches et complexes. Il ne s'agit en aucun cas de la part du jury de déstabiliser les candidats mais bien de donner, à ceux qui ont préparé sérieusement le concours, la possibilité de proposer un exposé personnel et argumenté. Les thèmes abordés dans les sujets des épreuves se prêtent à une mise en relation de leur caractère général ou universel avec des singularités occitanes à travers lesquelles ils peuvent s'exprimer et pouvant être exploités en classe.
La lecture du dossier doit commencer par une appropriation de la consigne et des documents.
Les candidats doivent ensuite s'interroger sur les enjeux d'apprentissage, les difficultés que pourront rencontrer les apprenants. Un premier temps d'expression orale en continu permet de juger les capacités d'argumentation et de reformulation, d'apprécier l'aisance et la richesse de la langue parlée mais aussi l'aptitude du candidat à bâtir un développement structuré. Cette première phase d'expression permettra également au jury, lors de la présentation des documents par exemple, d'apprécier la culture du candidat. Ce dernier devra mettre en relation les trois documents, l'expliquer puis argumenter ce choix avec une approche culturelle de la langue occitane.

Dans un deuxième temps, le postulant proposera en français une séance ou une séquence bâtie à partir des documents explicités dans la première partie. Il est attendu du candidat qu'il expose clairement ses objectifs d'enseignement en s'appuyant sur les programmes, ses choix pédagogiques guidés par une réflexion didactique.

L'entretien avec le jury consiste en une production orale en interaction. Le jury est particulièrement sensible à la capacité du candidat à répondre sur le ton de l'entretien, en s'appuyant naturellement sur la formulation des questions posées par le ou les interlocuteurs en occitan. Le niveau de langue s'apprécie à la richesse du vocabulaire disponible, à l'emploi spontané et pertinent de tournures idiomatiques, à la correction et à la souplesse de la syntaxe ainsi qu'à la maîtrise des conjugaisons.

Chaque sujet est composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitane, pouvant comporter des documents pédagogiques. Les sujets peuvent comporter des passages en variante dialectale autre que languedocienne. Pour ce qui concerne la production orale, rappelons que les candidats ont le choix du dialecte qu'ils souhaitent utiliser.
Les trois parties de l'épreuve permettent d'évaluer le degré de compréhension des documents proposés et la capacité du candidat à les intégrer de manière didactique.

Lors de cette épreuve orale, sont également pris en compte les aspects pragmatiques de la communication : posture du locuteur, intonation et expressivité, placement de la voix, clarté du propos, capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt de l'interlocuteur, …

Les sujets proposés aux candidats lors de cette session étaient les suivants :

- Le sujet 1 : « *La benda dessenhada* », le dossier amenait à une réflexion sur l'utilisation de la bande dessinée en cours d'occitan. Il était constitué d'un document extrait de Enseigner l'occitan au cycle 3, ouvrage collectif, SCEREN-CRDP, académie de Montpellier, 2005, de deux documents iconographiques extraits du M@gistère, Enseigner l'occitan dans l'académie de Montpellier, Projet Pédagogique Académique 2020-2021,et d'un document audiovisuel, extrait de Guilhèm e lo mistèri de las aigas, film réalisé par la compagnie du Théâtre des origines, dans le cadre du projet pédagogique académique occitan 2020-2021.
- Le sujet 2 : *«Lo conte* » questionnait le candidat sur la problématique du conte en cours de langue. Le dossier était composé d'un article extrait de Enseigner l'occitan au cycle 3, ouvrage collectif, SCEREN-CRDP, académie de Montpellier, 2005, d'un document iconographique provenant du M@gistère, Enseigner l'occitan dans l'académie de Montpellier, Quand lo mèrle sauta al prat , d'après le dossier culturel Les oiseaux dans la littérature occitane, Projet Pédagogique Académique 2019-2020 et enfin d'un document audiovisuel, La merlhota, raconté par Marie Louise Vialaret, Institut Occitan de l'Aveyron, St Affrique, operacion País, opération de mémoire collective sur la langue occitane, collecté par Amic Bedel.
 Les candidats étaient invités à présenter une analyse des documents proposés enrichie de leurs connaissances personnelles didactiques et culturelles.

Quelques remarques suite à l'épreuve :

Nous rappelons encore qu'il est attendu des candidats qu'ils répondent aux questions présentes sur le sujet : « Presentatz, analisatz e metetz en relacion los documents (en occitan) », « Proposez l'utilisation des documents en vue d'une séquence ou d'une séance en classe bilingue français-occitan (en français).».

Nous conseillons aux candidats d'accorder une attention particulière à la problématisation et à la construction d'un plan permettant une présentation rigoureuse, construite. De plus, cette réponse aux attentes du sujet permettra aux candidats d'éviter les digressions hors propos.

Le jury a parfois pu déplorer une présentation et une utilisation superficielles des documents sans prise en compte de leur nature (origine, auteur, date…) avec pour conséquence un manque de contextualisation culturelle. Nous rappelons ici qu'une bonne culture générale (et pas exclusivement occitane) est attendue d'un futur professeur des écoles. Une mise en convergence des documents est donc à privilégier, il ne peut être question de leur présentation successive.

De même, un manque de connaissance de la didactique des langues et en langue 2 a parfois été noté. C'est particulièrement regrettable pour de futurs enseignants de cursus bilingue à parité horaire ou immersif.

Les questions du jury permettent au candidat d'apporter des précisions sur la présentation et sont de nature à provoquer une expression plus personnelle, à vérifier le degré d'autonomie et de culture générale. Rappelons toutefois que ce ne sont pas des connaissances exhaustives et approfondies liées à la thématique abordée par les documents qui sont d'abord évaluées mais bien les compétences linguistiques communicationnelles mises en œuvre. Le document n'est pas dans cet exercice un objet d'étude spécialisée mais un support permettant de créer une véritable séance ou séquence d'enseignement.

Il est à souligner que, lors de l'entretien, la différence se marque aisément entre un locuteur régulier de la langue et un locuteur occasionnel. Il faut en tirer les conséquences qui s'imposent au niveau de la préparation à l'épreuve. La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, l'emploi de locutions par exemple) est un élément important pris en compte dans l'évaluation.

En résumé, le candidat doit donc montrer qu'il connaît des expressions, des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient ; qu'il est capable d'adopter une attitude réflexive ; qu'il a une capacité à se décentrer de la séance ou de la séquence présentée afin de pouvoir proposer des réajustements à partir du questionnement du jury ; qu'il maitrise les textes officiels et les savoirs savants sous-jacents.

Il doit encore utiliser un lexique professionnel maîtrisé, argumenter par des apports didactiques et pédagogiques, faire montre de capacités d'analyse, être capable de se décentrer de son propre exposé pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
De fait, une maîtrise didactique est attendue.

Pour les questions de maîtrise et correction linguistiques, nous pouvons conseiller les ressources suivantes:

- Plusieurs outils en ligne sont à connaître et à utiliser:
- Congrès permanent de la *lenga occitana*

- http://locongres.org/

Ce site propose un dictionnaire français-occitan, multidictionnaire modulable composé de plusieurs variétés de langue, ainsi qu'un conjugueur «Verb'Oc».

La rubrique « Punts de lenga» donne des éléments intéressants de langue occitane.

- *Acadèmia occitana, consistòri del gai saber,*

- http://www.academiaoccitana.eu/

On notera particulièrement à la rubrique «L'occitan uèi» les apports concernant le lexique, la morphologie des mots de formation savante ou semi-savante et les mots invariables.

- Le "Diccionari ortografic, gramatical e morfologic de l'occitan" de Josiana Ubaud

Edicions Trabucaire 2011 est aussi un outil de référence très utile, notamment pour ce qui est du lexique scientifique. Pour le lexique populaire qui connaît des formes plus variées, les préconisations de l'auteur peuvent s'adapter facilement aux différentes variétés d'occitan. S'agissant des variations de l'occitan, leur connaissance est demandée non pas du point de vue de l'étude linguistique mais pour une compréhension pragmatique des textes écrits ou oraux proposés. Pour cela, les grands traits qui caractérisent le gascon et le languedocien doivent être connus. On peut se reporter par exemple au dossier "L'occitan, une langue, une histoire, une littérature" de l'Université Montpellier 3-Université Ouverte des Humanités:

- http://www.univ-montp3.fr/uoh/occitan/

(Une langue > Origine, espace et dialectes)

Bien entendu, un des entrainements à l'acquisition de cette compétence consiste à lire des écrits littéraires ou informatifs dans différentes variétés de façon à acquérir des automatismes de compréhension.

Signalons aussi comme outils d'entraînement dans ce domaine les publications du CAP'OC – Canopé :

- http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/

- les manuels scolaires en version languedocienne et gasconne (Sciences, Mathémathiques, Géographie, ...)
- les albums jeunesse édités en plusieurs versions, notamment les contes en ligne.
- L'ouvrage «Chercheurs d'oc» édité par le CRDP de Midi-Pyrénées donne une vision d'ensemble.

Pour la connaissance des textes officiels, le futur candidat gagnera à consulter les pages suivantes :

- https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm
- http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm

Pour conclure, nous réitérons les conseils suivants afin que les candidats approfondissent leur aptitude à la communication en occitan, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane et de la didactique du bilinguisme:
- Lire des œuvres littéraires et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés de langue, connaissances culturelles, …).
- S'exercer régulièrement à l'exercice de la traduction. La maitrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière.
- Ecouter des enregistrements, émissions de télévision, de radio, des collectages…, ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles,
- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs confirmés,

- Consulter les outils de correction de la langue (dictionnaires bilingues, orthographiques, grammaires, …).
- Lire des ouvrages ou des articles scientifiques sur la didactique des langues et sur la didactique de l'enseignement en langue 2.
- Il est recommandé de ne pas négliger de lire et écrire en français. La bonne maîtrise du français est indispensable à tout futur enseignant.

Le CRPE spécial occitan reste un concours exigeant et demande que toutes les épreuves soient préparées avec rigueur.

Il est indispensable de se doter d'une solide culture générale occitane. « Le travail sur la langue est indissociable de celui sur la culture » et on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maitrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité géographique, sociale et donnent sens aux activités langagières.

De même, il devra avoir de solides connaissances sur la didactique des langues et en langue 2.

2.4 Epreuve facultative de langue vivante étrangère

D'une manière générale, les candidats ont une bonne connaissance de la démarche d'enseignement en langue vivante : structure des séances, progressivité des apprentissages, évaluations, mise en activité langagière effective des élèves, activités ludiques et aspects culturels. En revanche, les liens interdisciplinaires et l'hétérogénéité des élèves ne sont pas toujours pris en considération. De même, il est attendu que l'identification des besoins des élèves constitue un élément central dans la construction des séances.

Cette épreuve a été l'occasion pour certains candidats de valoriser une expérience professionnelle à l'étranger, pour d'autres de présenter leur intérêt pour les langues vivantes étrangères. Cette diversité de profils a été très appréciée. Le jury souligne la qualité des échanges avec les candidats, qui plus est lorsqu'ils sont en capacité de faire des liens avec les textes officiels. Les candidats se sont bien adaptés aux différents formats des sujets proposés (extrait d'album, comptine, illustration, documents audio ou audio-visuels…).